VILLE DE

ROMAGNAT

Bulletin municipal n° 93 - Janvier 2017

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

2017, C'EST LA JOIE D'UNE NOUVELLE ANNÉE QUI SE DESSINE

Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler… Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, de partage.

2017, PASSAGE EN COMMUNAUTÉ URBAINE : ELLE SE NOMME CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

La Communauté urbaine est un signal fort d'intégration du territoire et de sa cohésion pour porter à 21 communes un nouveau projet de développement.

L'urbanisme, le renforcement de l'action économique, le tourisme, mais aussi l'eau et l'assainissement ou la voirie sont autant de compétences qui vont permettre de renforcer l'attractivité du territoire.

La Communauté urbaine, notamment pour la gestion de ses services de proximité, restera attachée au fait communal comme espace démocratique de premier niveau, au plus près des besoins quotidiens de ses habitants.

2017, ENCORE UNE ANNÉE DE BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Même si cette baisse a été réduite de moitié, il n'en demeure pas moins qu'elle impacte fortement notre budget. Entre 2013 et l'estimation 2017, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat aura diminué d'environ 450.000 euros. Cela correspond par exemple à la totalité de notre budget voirie de 2016. Nos marges de manœuvre sont de plus en plus étroites et nous devons être encore plus vigilants. Malgré ce contexte difficile pour les collectivités, nous avons notamment fait le choix de continuer à maintenir l'enveloppe financière allouée aux associations. Le budget financier 2017 sera difficile à bâtir.

2017, ANNÉE CHARNIÈRE DANS LA RÉALISATION DE PROJETS

De nombreux projets vont passer du stade d'étude à la première phase de leur réalisation. Il s'agit notamment de :

- la résidence adaptée pour personnes âgées dont les travaux devraient démarrer en fin d'année 2017. Ce projet de 24 logements sera construit rue Henri Dunant,
- l'aménagement de la place François Mitterrand : le début de l'année devrait être consacré à la réalisation d'études pour pouvoir commencer les travaux sur la fin de l'année 2017,
- l'aménagement de l'ancienne conciergerie en lieu d'animation devrait démarrer sur ce début d'année pour être opérationnel en fin d'année 2017,
- la réalisation d'un réfectoire pour l'école Boris Vian ainsi qu'une salle d'activité devrait commencer au printemps pour être terminée pour la rentrée scolaire 2017/2018.

2017, ANNÉE CONSACRÉE À LA RÉHABILITATION DE L'ANCIEN LYCÉE PROFESSIONNEL

Vous avez été nombreux à assister aux portes ouvertes du lycée le 8 octobre dernier ainsi qu'à la réunion publique organisée le 25 octobre. Lors de cette réunion, nous avons pu partager avec vous nos premières réflexions sur l'aménagement de ce site. Comme nous vous l'avons indiqué, nous souhaitons que ce site redevienne un pôle de vie pour le plus grand nombre. Les différentes pistes envisagées sont :

- la création d'une maison des associations,
- l'implantation de l'accueil de loisirs (ALSH),
- l'aménagement d'un espace culturel,
- l'implantation d'un pôle de santé,
- la création d'un réfectoire pour l'école Louise Michel,
- la création d'une cuisine centrale,

Directeur de la publication :
Laurent Brunmurol, Maire

Coordination :
Laurence Gauffier-Seguin

Comité de lecture :
Laurent Brunmurol, Laurence Gauffier-Seguin, Chantal Lelievre, Marie-Hélène Dauplat, Marion Libert, François Ritrovato, Anne-Marie Laydier

Mise en pages et impression :
Imprimerie decombat
Zone des Montels III
25, rue Georges Charpak
BP 49 - 63118 Cebazat

N° ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4 200 exemplaires

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1829
pefc-france.org

Distribué par la société Adrexo

En couverture :
Remise des médailles Jeunesse et Sport à Françoise Arbre, Michel Fauvet et Gérard Moussour
Cérémonie du 11 novembre
Salon du Livre
ASM Romagnat rugby féminin
Remise de la médaille de la Ville à Christian Ledieu

- l'implantation du FLEP,
- et plein d'autres espaces dédiés aux associations.

Le cabinet PANTHEON nous a assistés en ce qui concerne des études de programmation. Nous allons maintenant passer au choix de l'architecte. Je souhaite que la 1ère tranche de ce projet soit lancée d'ici à la fin de l'année.

Enfin, je voudrais remercier tous les élus du conseil municipal qui, par leur implication, leur contribution sous quelque forme que ce soit, participent au travail collectif.

Un grand merci aussi à l'ensemble des agents de la commune pour leur engagement au service des habitants.

Je n'oublie pas toutes celles et tous ceux d'entre vous qui contribuent quotidiennement à la vie de notre commune. Un grand merci à vous tous.

2017 apportera peut-être de nouvelles épreuves mais aussi son lot d'espoir. Je souhaite qu'en toutes circonstances, nous sachions rester unis, solidaires et fidèles à notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». Transmettre cet enseignement à nos plus jeunes, c'est léguer nos valeurs aux générations futures qui, à leur tour, pourront les défendre.

Ensemble, continuons à œuvrer dans la proximité, l'écoute et le dialogue afin de toujours mieux vivre notre ville.

Je vous souhaite à tous, au nom de l'équipe municipale, une bonne et heureuse année 2017.

Laurent BRUNMUROL,
Maire de ROMAGNAT

Sommaire

2 ÉDITORIAL
4 EN BREF
5 CCAS
9 TRAVAUX - URBANISME
21 EDUCATION- JEUNESSE
24 CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT
28 MOMENTS FORTS
32 CULTURE
33 SÉCURITÉ
34 CITOYENNETÉ
37 ANIMATION
38 ÉTAT CIVIL
39 PATRIMOINE
40 INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES
42 INFORMATIONS MUNICIPALES
43 SPORTS
44 L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
66 LIBRE EXPRESSION

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Laurent Brunmurol
1re adjointe : Laurence Gauffier-Seguin
2e adjoint : Lionel Cournol
3e adjoint : Chantal Lelievre
4e adjoint : Jacques Lardans
5e adjoint : Marie-Jeanne Gilbert
6e adjoint : Bertrand Zanna
7e adjoint : Anne-Marie Di Tommaso
8e adjoint : Jacques Schneider

Conseillers délégués : Frédéric Siegrist, Isabelle Buguellou-Philippon, Philippe Ceyssat

Conseillers municipaux de la majorité : Stéphane Faure, Marie-Hélène Dauplat, Guillaume Chabrillat, Pierrette Decourteix, Delphine Dugat, Laurent Vallenet, Monique Chartier, Manuel Da Silva, Dominique Blanc, Marion Libert, Franck Farina, Anne Gerard.

Conseillers municipaux de l'opposition : François Farret, Bernadette Roux, François Ritrovato, Marie-Françoise Audet, Jean-Claude Benay.

Elections 2017

Élections présidentielles : les 23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives : les 11 et 18 juin 2017.

Association crématiste du Puy-de-Dôme

L'association informe de la tenue de permanences le 1er jeudi de chaque mois de 10h à 11h30, salle de réunion située au-dessus de la Poste (entrée par la cour située à l'arrière du bâtiment).

Salle Raynoird : une nouvelle signalétique

Qui n'a pas renseigné automobilistes ou piétons égarés dans leur quête de rejoindre la salle Raynoird ? Afin d'apporter une amélioration, qui, certes, pourra être complétée, des panneaux directionnels et d'information viennent d'être installés aux abords de ce site très fréquenté de la Commune.

Un anniversaire mémorable à l'EHPAD

Madame Dumonceau réside à l'EHPAD Les Tonnelles depuis 2014. Cette ancienne commerçante, née en septembre 1916, a donc fêté ses 100 ans en septembre 2016, entourée de sa famille.
Laurent Brunmurol, Président du CCAS, Marie-Jeanne Gilbert, Vice-présidente du C.C.A.S, la directrice et l'animatrice de l'EHPAD étaient présents pour partager ce moment convivial. Madame Dumonceau a reçu des mains de M le Maire la médaille de la ville.

Transports en commun jusqu'à Opme

Depuis fin août 2016, la ligne dite scolaire est prolongée jusqu'à Opme. Elle circule du lundi au vendredi, en période scolaire, et s'adresse à tous les voyageurs, scolaires ou non, munis d'un titre de transport.

Cette ligne circule depuis l'avenue Gergovia jusqu'à Opme, puis Saulzet-le-Chaud, Clémensat, Romagnat et Aubière (terminus au collège Joliot-Curie).

Deux départs pour 8H et 9H, trois retours à 15, 16 et 17H sauf le mercredi : retours à 12H et 13H.

Pour tout renseignement : www.t2c.fr

Les guides horaires sont disponibles en mairie.

JOURNEES PORTES OUVERTES AU CENTRE SOCIAL

Le mercredi 5 octobre dernier, le Centre Social organisait une demi-journée Portes ouvertes. Chaque visiteur, déjà adhérent ou novice, a pu s'informer sur les activités proposées réparties dans les différentes salles du Centre Social et pour certaines, faire un essai : jeux de mémoire, parties de scrabble ou de belote, géographie et prononciation anglaise, réalisation de portes clés en dentelle aux fuseaux… Ce fut aussi l'occasion pour les activités manuelles d'exposer leurs dernières créations. Le service culture de la commune a profité de l'occasion pour présenter sa programmation. L'affluence a été notable et la journée un vrai succès.

Le Centre social propose cette année plusieurs nouveautés : céramique et modelage, atelier motricité pour les moins de 3 ans, atelier cuisine, aquagym seniors, art floral et activité vidéo.

Plus de 90 nouveaux adhérents ont rejoint le Centre Social cette année

A 18h, pour clôturer la journée, l'équipe du centre social a accueilli les bénévoles, les adhérents et les visiteurs autour d'un pot convivial en présence du maire Laurent BRUNMUROL et de l'adjointe aux affaires sociales, Marie-Jeanne GILBERT.

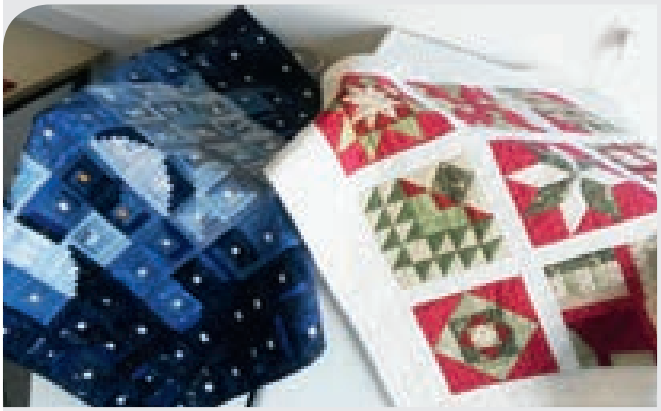

ZOOM SUR LES ACTIVITES :

Le club de BRIDGE vous accueille les mardis de 14h à 18h que vous soyez débutants ou non :
Ce n'est qu'un jeu ; avec un peu de réflexion, un travail de l'esprit, de la recherche, de la distraction, du divertissement mais aussi de la BONNE HUMEUR.

C'est au centre social. Tél. : 04.73.62.63.00

L'ACTIVITÉ ARTS PLASTIQUES POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

Animée par Martine LE CALONNEC

Initiation au dessin, à la couleur et aux volumes en découvrant diverses techniques (fusain, aquarelle, encres, gravure…) et à l'Histoire de l'Art. Par une approche ludique, la curiosité et la créativité de chacun seront stimulées.

Pour les enfants du CP au CM2 :
les mercredis de 14h à 15h30.

Pour les enfants de la 6ème à la terminale :
les mercredis de 15h30 à 17h30.

RENSEIGNEMENTS : Centre Social, 3 Rue des Fours à Chaux 63540 ROMAGNAT
04.73.62.63.00 / centresocial@ville-romagnat.fr

Les animations du CCAS

Le repas des aînés :

Le CCAS de Romagnat organisait pour la troisième année de suite un repas dansant pour les Romagnatois de plus de 75 ans. Au menu, pour le plus grand plaisir des invités (230 participants) : kir et amuse-bouche, terrine de foie gras, noisette de veau braisée à l'ancienne, fromage et assiette gourmande.

L'après-midi s'est poursuivi en musique avec l'orchestre Michel Fougeroux.

Les tables partagées par les Romagnatois, les agents du service social, les bénévoles du CCAS et les élus

Les prochaines animations :

Galette dansante : le dimanche 29 janvier 2017
de 14 à 18 h

Thé dansant : le dimanche 14 mai 2017
de 14 à 18h

Ma Mutuelle de Village

Un bilan largement positif pour la complémentaire santé municipale. La complémentaire santé romagnatoise compte aujourd'hui 400 adhérents. Les permanences du mois d'octobre 2016 ont enregistré 20 nouvelles d'adhésions.
Trois niveaux de prestations sont proposés et les adhésions sont possibles toute l'année.

	VILLAGE 1	VILLAGE 2	VILLAGE 3
Moins de 26 ans	21€	28€	34€
De 26 à 40 ans	29€	35€	42€
De 41 à 50 ans	36€	43€	52€
De 51 à 60 ans	45€	53€	63€
De 61 à 70 ans	54€	62€	76€
71 ans et plus	65€	72€	87€

Montant des adhésions mensuelles 2017

Plan grand froid

Ce dispositif hivernal est activé par les préfectures selon l'intensité du froid, lui-même évalué à partir des températures transmises par Météo France.
Il prévoit notamment une vigilance accrue à l'égard des personnes vulnérables dont les personnes en grande précarité, sans abri, et ceci entre le 1er novembre 2016 et le 31 mars 2017.

Afin de renforcer les capacités d'accueil et d'hébergement d'urgence, la Ville de Romagnat a renouvelé sa participation au dispositif du Plan grand froid en mettant une salle à disposition de l'Etat.

* Numéro gratuit, accessible 7 jours / 7 et 24 heures / 24

A Romagnat, c'est la Halle des Sports qui sera mise à disposition en cas de froid extrême au cours de l'hiver 2016/2017, Clermont-Ferrand étant sollicitée en priorité dans l'agglomération pour des raisons logistiques.

Les différents utilisateurs de la Halle des Sports, associations sportives et écoles de la commune, sont informés de l'entrée dans ce dispositif et de l'éventualité de modifications ponctuelles de leurs activités.
NB : Déjà, pour l'hiver 2015-2016, la commune de Romagnat avait répondu favorablement à la sollicitation de l'Etat et mis à disposition des équipements supplémentaires, en cas de déclenchement de niveau 3 / Grand froid.

EHPAD les Tonnelles : ouverture de l'unité protégée

Le jardin et ses aménagements

La cuisine de l'unité protégée

Après plusieurs mois de travaux, l'extension et la restructuration de l'EHPAD Les Tonnelles sont achevées, permettant l'ouverture de l'unité protégée, pour les personnes atteintes de troubles cognitifs. Les différentes autorisations (conformité et sécurité) ont été obtenues fin octobre.

Les premiers résidents ont été accueillis dans cette unité, au mois de novembre, sur 5 lits d'hébergement permanent et 2 lits d'hébergement temporaire.

La capacité maximale d'accueil, autorisée par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé, est maintenant atteinte. Malheureusement, la liste d'attente reste toujours importante. Les admissions sont réservées en priorité aux habitants de Romagnat, en fonction de critères médicaux, et des possibilités de prise en charge.

Micro-crédit social personnel

Le microcrédit permet aux personnes exclues des prêts bancaires classiques de financer des projets personnels dans différents domaines (emploi, mobilité, logement, équipement ménager, dépenses liées à un accident de la vie) et de bénéficier d'un accompagnement individuel.

Le CCAS propose des microcrédits en partenariat avec la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin et l'association Parcours Confiance. Le montant des prêts varie de 300 à 5 000€, pour une durée comprise entre 6 et 36 ans, avec un taux égal à celui du livret A.

Pour tout renseignement : contacter le CCAS
- 3 rue des Fours à Chaux -
Tél. : 04 73 62 63 00

LA RÉVISION DU PLU

Qu'est-ce qu'un PLU ? Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification à la fois stratégique et réglementaire qui détermine le droit des sols en cohérence avec le projet de développement de la ville pour les 10 années à venir en matière d'urbanisme mais aussi

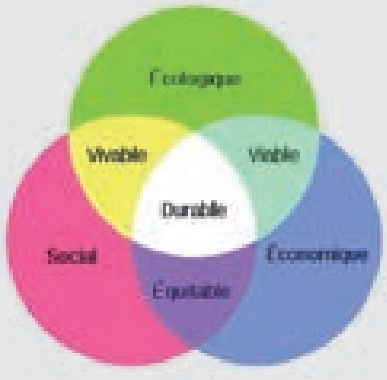

d'habitat, d'environnement, d'économie, de déplacement, dans le respect de l'intérêt général et de développement durable.

Par délibération du 5 février 2015, la commune de Romagnat a décidé d'engager la révision de son PLU approuvé le 25/10/2007. Cette décision répond à des obligations :

- de mise en cohérence du PLU avec les textes de loi,

- de mise en compatibilité avec les textes supra communaux (Schéma de Cohérence Territorial du Grand Clermont, du Plan Local de l'Habitat de Clermont Communauté, du Plan de déplacement Urbain)

mais aussi à la volonté de faire évoluer le projet communal.

Mise en cohérence avec les textes de loi
- La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain)
- La loi Urbanisme et Habitat
- La loi Engagement National pour le Logement dite ENL
- La loi dite Grenelle II
- La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové dite ALUR
- La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt dite LAAF

Mise en compatibilité avec les textes supra communaux
- Le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Clermont (SCoT)
- Le Programme Local de l'Habitat 2014-219 de Clermont Communauté (PLH) qui a pour but :
• de répondre aux ambitions démographiques de l'agglomération
• de respecter les obligations de production de logements sociaux fixées par la loi SRU, tout en développant une offre de logements suffisante et diversifiée.

Un défi… Retrouver une dynamique démographique durable et améliorer les équilibres sociologiques.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Élaboré en tenant compte des besoins et enjeux propres au territoire communal, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) est «la clé de voûte» du P.L.U : il définit la stratégie d'aménagement communale en matière d'équipement,d'urbanisme, de protection des espaces naturels,agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Dans le respect des préconisations du SCoT du Grand Clermont.
Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

UNE ÉVOLUTION DU PROJET COMMUNAL D'AMÉNAGEMENT QUI SE DÉCLINE EN 6 AXES STRATÉGIQUES :

Axe 1

Assurer le renouvellement de la population et améliorer les équilibres sociaux de la commune

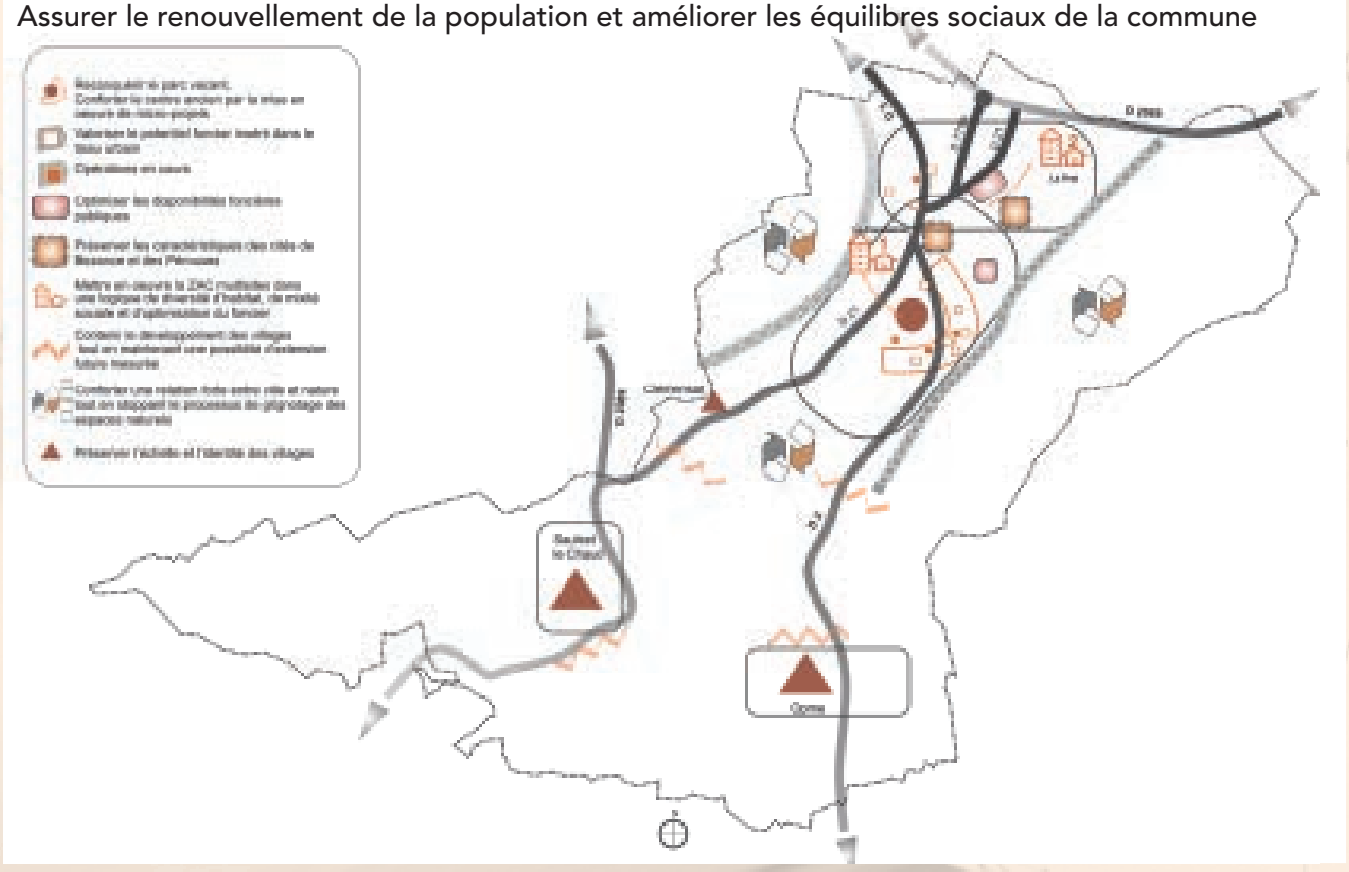

ROMAGNAT subit une érosion de sa population, faible mais constante depuis plus de deux décennies. En 2007 : 8234 habitants. Estimation 2016 : 7600 habitants. Cette érosion s'accompagne d'un déséquilibre de sa composition avec un vieillissement de la population.

- Retrouver une dynamique démographique de manière durable et stabiliser la population autour de 8 500 habitants
- Répondre à une diversité de besoins et favoriser une mixité des populations et des usages
- Prendre des initiatives en matière d'aménagement pour répondre aux engagements du SCoT et du PLH en matière de production de logements diversifiés
- Phaser les opérations d'urbanisation pour réguler la production de logements
- Orienter les nouveaux programmes de logements à proximité des équipements tels que les réseaux, des lieux de services : écoles, commerces, transports en commun, etc…
- Limiter le plus possible le prélèvement de foncier agricole
- Réduire les consommations foncières par logement

Axe 2

Conforter les fonctions économiques dans leur diversité

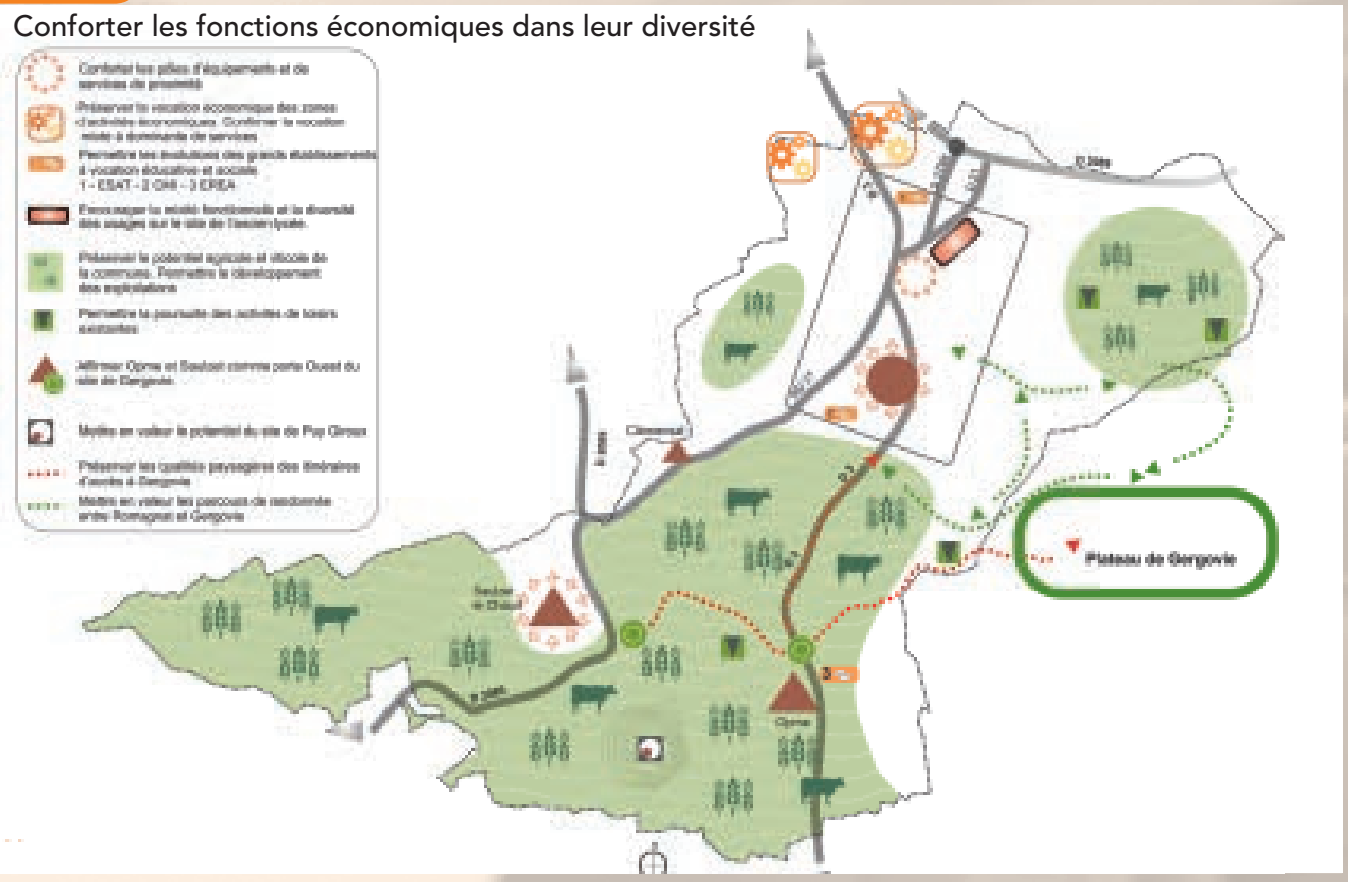

Préserver la vocation économique et renforcer l'attractivité des zones d'activités de l'Artière et du Cheix (170 entreprises et 2 250 emplois) :

- Valoriser leurs atouts de par leur situation à proximité des centres urbains
- Mettre en œuvre une politique de requalification environnementale et paysagère
- Favoriser la mixité fonctionnelle dans le tissu urbain
- Faciliter l'implantation et le développement des activités tertiaires au sein du tissu urbain
- Affirmer le rôle fondamental de la vocation agricole de la commune
- Préserver les terres agricoles et réduire les superficies en extension urbaine

Axe 3

Faire évoluer les modes de déplacements au profit des modes doux

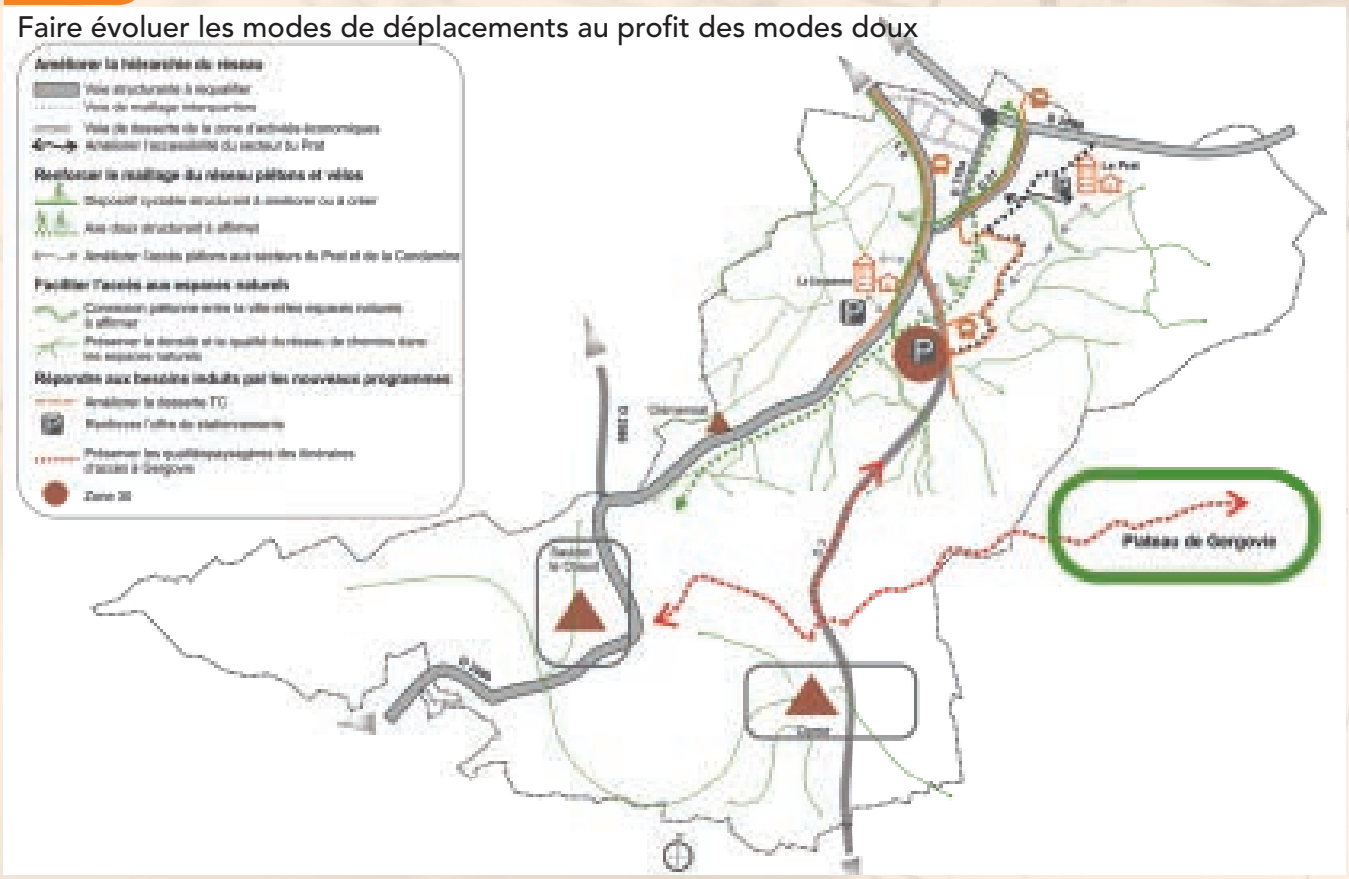

Instaurer les conditions d'un meilleur équilibre entre les modes de déplacement dans les quartiers et rendre plus attractif et plus sûr le recours aux modes alternatifs à la voiture.

- Orienter la production de nouveaux logements sur des sites desservis ou proches des transports en commun
- Renforcer le maillage et le confort du réseau de cheminement piétons dans la ville
- Créer des liaisons attractives là où c'est possible
- Mieux maîtriser l'impact de la voiture dans la ville et créer les conditions d'une conduite apaisée
- Elaborer, si nécessaire, un nouveau plan de circulation dans le bourg et sa proche périphérie
- Etablir un partage plus équilibré de l'espace public entre les différents modes de déplacements et usages, notamment place F.Mitterrand, avenue Gergovia et rue maréchal Foch
- Adapter les vitesses au contexte des quartiers et des caractéristiques de voies
- Mettre en œuvre une politique de stationnement équilibrée
- Faciliter l'accès aux nombreux espaces naturels qui bordent la ville

Axe 4

Promouvoir un mode de développement et de gestion durable de l'espace

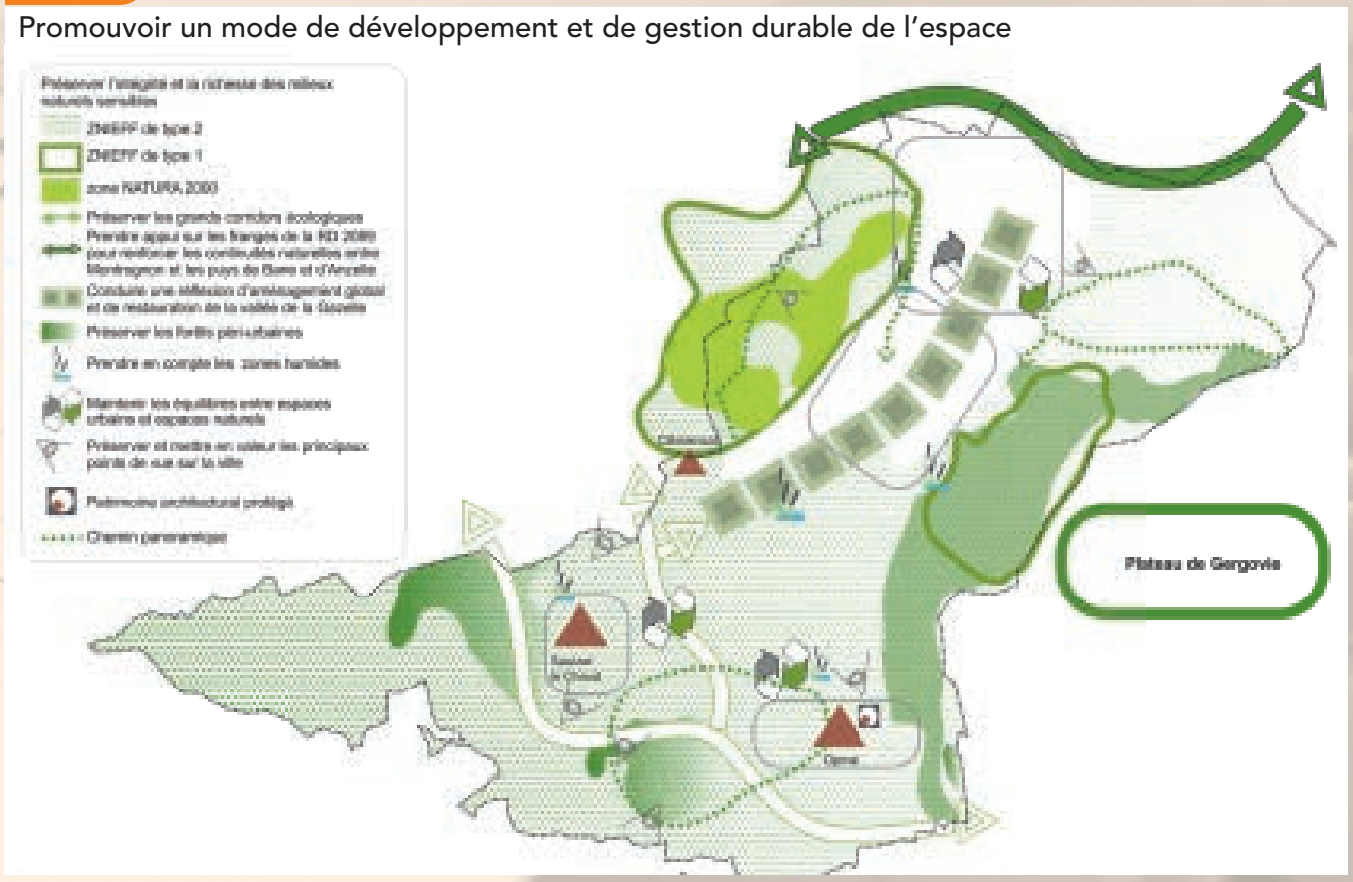

Préserver l'intégrité et la diversité des grands espaces de nature et leurs fonctionnalités écologiques. La commune de Romagnat présente des enjeux forts en matière de biodiversité du fait de l'importance de la superficie des espaces naturels, de la richesse et de la diversité des milieux dont les espaces agricoles et forestiers.

- Maintenir les équilibres entre urbanisation et espaces naturels
- Veiller au maintien de la diversité des milieux
- Conduire une réflexion globale d'aménagement et de restauration de la vallée de la Gazelle (trame bleue)
- Assurer la pérennité des corridors écologiques
- Développer les divers modes d'appropriation des espaces naturels
- Conforter et renforcer la présence des cultures traditionnelles : jardins, vergers, vignes, etc…
  - Création de jardins familiaux aux Plantades
  - Plantation d'arbres fruitiers et d'une vigne sur le plateau de Chomontel
- Soutenir les initiatives de valorisation des espaces en matière de loisirs urbains
- Inscrire les futures opérations d'aménagement et de développement dans une logique de développement durable
- Limiter l'imperméabilisation des sols et imposer la rétention des eaux pluviales

Axe 5

Améliorer l'image et préserver les qualités résidentielles de la ville

Renforcer les qualités du paysage urbain.
ROMAGNAT se caractérise par un différentiel d'image marqué entre des espaces naturels de grandes qualités paysagères et environnementales, facteurs d'attractivité et de notoriété et un paysage urbain plus hétérogène.

- Elaborer et mettre en œuvre une démarche architecturale et paysagère dans les opérations d'aménagement
- Affirmer « un axe vert » structurant entre Clémensat et le site de l'ancien lycée Vercingétorix (trame verte)
- Améliorer la qualité des entrées et traversées de ville
- Préserver le caractère architectural et paysager des villages
- Préserver les acquis et perpétuer la tradition « d'un urbanisme vert »
- Protéger les parcs publics
- Pérenniser ou reconstituer des zones de jardins et de vergers en ville
- Proscrire les plantes invasives et allergènes
- Promouvoir des formes urbaines associant végétal et bâti

Axe 6

Assurer un cadre de vie sain et sûr

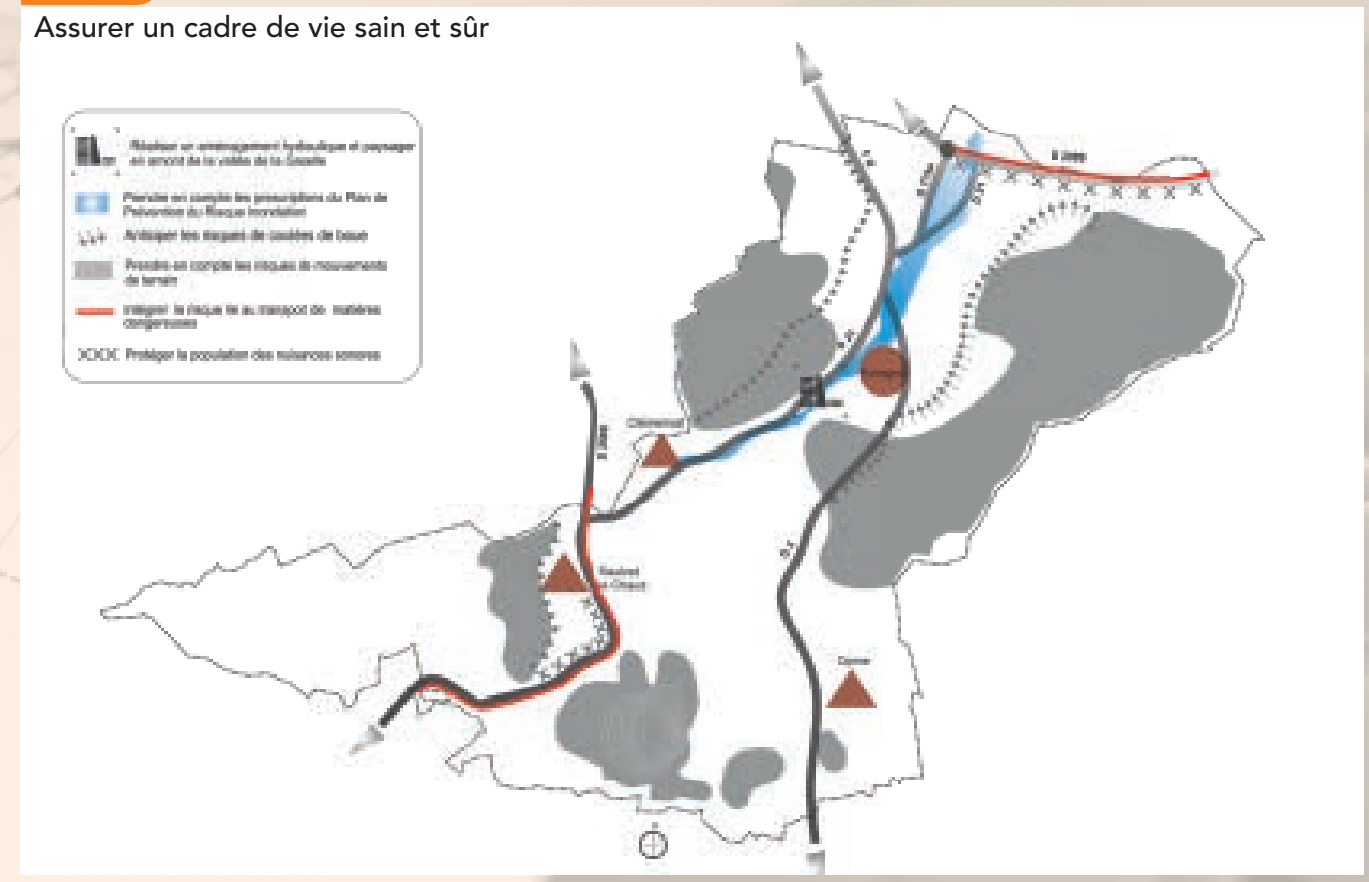

Assurer une bonne protection des populations vis à vis des risques naturels.

- Tout projet doit prendre en compte le Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation du 08/07/2016
- Maîtriser les conséquences des ruissellements des eaux pluviales sur l'urbanisation
- Prendre en compte les phénomènes de retrait-gonflement des argiles dans la définition des projets de construction
- Protéger les populations de nuisances sonores générées par le trafic routier
- Limiter l'urbanisation aux abords de la RD 2089 et respecter une marge de recul

De quoi sera composé le futur PLU ?

Les pièces constitutives du dossier PLU

LE RAPPORT de PRÉSENTATION

Il présente le diagnostic et justifie le choix de développement au regard des dynamiques économiques de la commune et des objectifs de consommation de l'espace fixés par le SCoT du Grand Clermont

Le PADD

Il définit les orientations générales de la stratégie d'aménagement communal en matière d'urbanisme, d'équipement, de protection des risques naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques

Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace

LES OAP

Elles sont élaborées dans le respect des orientations générales définies au PADD, elles précisent les orientations de programmes et les conditions d'aménagement des quartiers ou de secteurs du territoire communal

LES PIECES RÉGLEMENTAIRES

Le plan de zonage divise le territoire communal en zones :
U : Urbaines
AU : à Urbaniser
N : Naturelles
A : Agricoles

Le règlement fixe les conditions d'occupation et d'utilisation des sols applicables à ces zones

LES ANNEXES

Plan et listes des servitudes d'utilité publique, annexes sanitaires (eau, assainissement), plan de prévention des risques, etc…

Évaluation environnementale tout au long du processus

Tout au long de la procédure, vos suggestions, propositions ou interrogations sont attendues et peuvent être inscrites sur le registre disponible en mairie. Elles permettront de bâtir le projet de révision du PLU de manière cohérente et dans le souci d'un développement harmonieux et raisonné de Romagnat.

Divers ateliers thématiques (habitat, environnement, mobilité, économie et agriculture) ont permis d'établir le diagnostic communal.

Le PADD a été présenté en réunion publique le 27 septembre 2016 et a fait l'objet d'un débat en conseil municipal le 6 octobre 2016.

QUEL AVENIR POUR LE SITE DE L'EX LYCÉE PROFESSIONNEL VERCINGÉTORIX ?

HISTORIQUE DE LA FERMETURE

En février 2013, la Région et le Rectorat décident la fermeture de l'établissement. Les arguments majeurs évoqués sont d'assurer une cohérence d'ensemble et de renforcer les effectifs dans les établissements en bon état et sous-utilisés. Les bâtiments du lycée de Romagnat sont jugés vétustes et les internats en mauvais état.

En avril 2013, une étude est demandée à un économiste de la construction qui conclut à un montant de travaux de près de 13 millions d'Euros HT, auxquels il convient de rajouter les frais annexes et la TVA, soit un montant total de plus de 22 millions d'Euros.

En juin 2014, une première étape du transfert sera réalisée. En juin 2015, l'établissement fermera complètement et définitivement ses portes.

Le 18 décembre 2015, les arrêtés de fermeture et de désaffectation sont pris par la Préfecture, et le 23 décembre 2015, la Région prend l'arrêté de restitution du site à la commune.

LE SITE

Ce sont 8 bâtiments dont la surface utile est 13 941 m² implantés sur un foncier de 23 000 m².

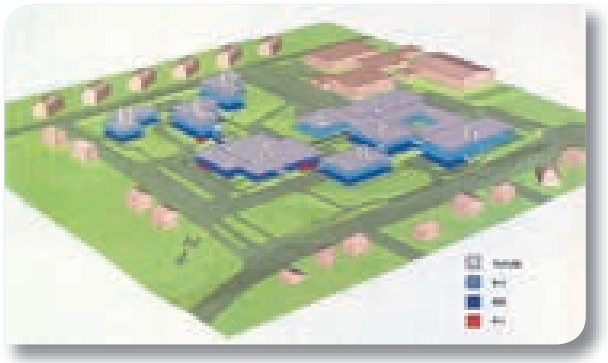

		Surface utile en m²	Surface utile sous sol	Surface utile niveau 0	Surface utile niveau 1	Surface utile niveau 2
Bâtiment A	Administration/CDI/Cuisine/Réfectoire	2572	693	1879		
Bâtiment B	10 logements+ 8 chambres	1076	72	500	504	
Bâtiment C	Internat filles	1429		479	471	479
Bâtiment D	Internat garçons	1423		485	466	472
Bâtiment E	Maintenance/imprimerie	1622		1622		
Bâtiment F	Salles de cours/Techno	2735		688	2047	
Bâtiment G	Electro-mécanique	1420		356	1064	
Bâtiment H	Salles de cours	1214		607	607	
	TOTAL	13491		6616		

ÉTUDE DE RECONVERSION DU SITE

Le 1er mars 2016, la commission d'appel d'offres retient l'Atelier d'Architecture Panthéon pour l'étude de programmation, accompagné par Euclid Ingénierie pour les études techniques.

ORIENTATIONS SOUHAITÉES PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Créer un pôle de vie pour le plus grand nombre, dont :

- Une maison des associations regroupant les activités réparties sur de nombreux sites de la commune afin de répondre aux besoins de surface, de sécurité ou d'accessibilité, comme l'école de musique de l'Eveil Romagnatois ou l'Archer Club et bien d'autres encore.
- Le transfert du FLEP afin de proposer un espace adapté aux besoins d'aujourd'hui et ne pas investir dans les locaux actuels vieillissants.
- La création d'un pôle de santé dont l'étude est en cours avec les professionnels de santé intéressés.
- La création d'un espace culturel qui pourrait avoir un rayonnement au-delà de la commune.
- La création d'une cuisine centrale qui pourrait être mutualisée avec nos voisins

d'Aubière. La réflexion est en cours.
- La création d'un réfectoire répondant aux besoins de l'école Louise Michel.
- D'autres contacts sont en cours…

À ce jour, ce sont des pistes de travail, qu'il conviendra de valider ou non.

Créer des logements pour répondre aux problèmes de démographie sur la commune. En 2007 la population était de 8 234 habitants pour environ 7 700 estimés à ce jour. L'objectif étant de 8 500/ 9 000 habitants de façon durable.

- Les logements de fonction et les internats seront cédés à OPHIS pour un montant de 1,6 million d'euros. Cette somme sera intégralement affectée à la reconversion du site.

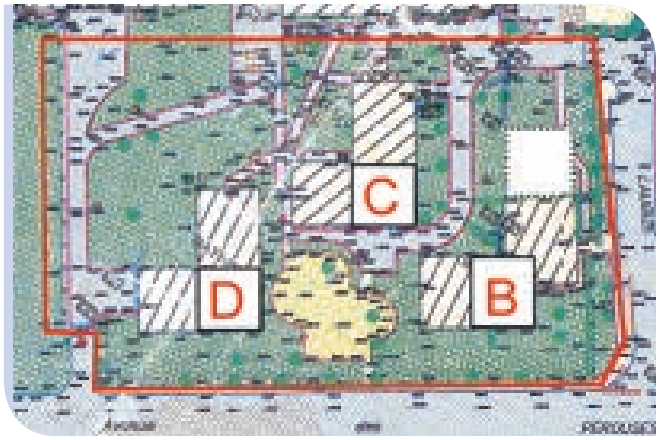

Périmètre cédé.
Schéma non contractuel
Bâtiments C et D : ex internats. Réhabilitation en logements locatifs sociaux (36/ 40)
Bâtiment B : ex logements de fonction. Extension du bâti pour créer 21 logements en accession

- Une étude devra être conduite pour analyser la possibilité de création de logements du côté de l'avenue Jean Moulin.

DÉMARCHE COMMUNALE, COMMUNICATION, PARTICIPATION

Afin de bien prendre en compte les besoins de chacun, une vingtaine de réunions se sont tenues entre les associations, les professionnels de santé, le Maire et les élus concernés. D'autres contacts avec des visites du site ont eu lieu dans le cadre de pistes restant à étudier.

- Samedi 8 octobre 2016 : la municipalité a ouvert les portes du lycée aux Romagnatois afin de mieux s'imprégner des lieux avant la réunion publique.
- Mardi 25 octobre 2016 s'est tenue la réunion publique devant environ 150 personnes.

LES PLANS MASSE CI-CONTRE NE SONT QUE DES PISTES DE TRAVAIL, SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER.

FINANCEMENT

Les financements possibles ou non, conduiront naturellement la municipalité à faire des choix. Quels peuvent être les sources de financement ?

- La vente des internats et des logements de fonctions pour un montant de 1 600 000 €
- La cession de sites communaux qui pourraient se trouver libres après les transferts, tel que le FLEP par exemple.
- L'obtention* de subvention FEDER (Fonds Européen de Développement Economique et Régional)
- L'obtention* de subvention au titre des Contrats de Plan Etat Région (CPER).
- L'obtention de subvention de Clermont Communauté si tel ou tel aménagement est d'intérêt communautaire.

**À ce jour, les dossiers sont en cours de présentation, sans aucune garantie d'accord.*

- Autres…

SYNTHÈSE

Cette présentation est le fruit d'un long travail déjà engagé depuis quelques mois avec les associations, nombreuses sur la commune.

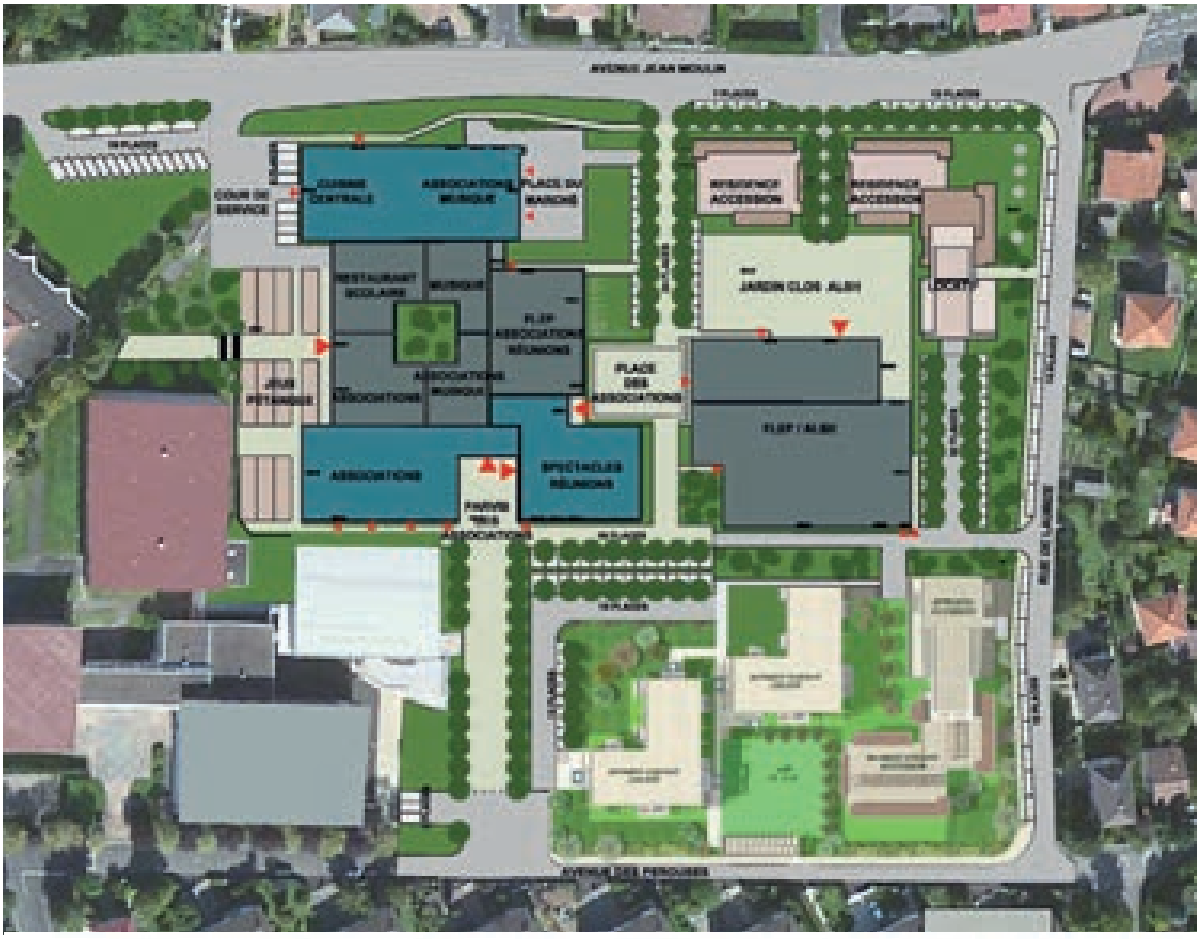

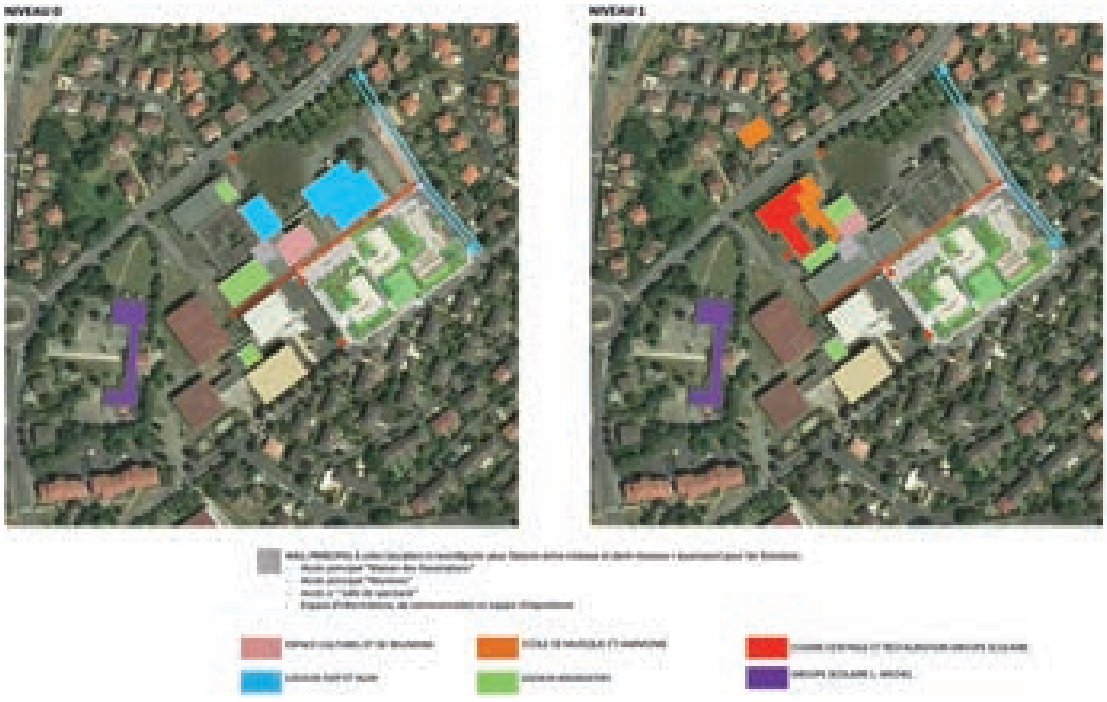

De plus, un long et lourd travail de diagnostics techniques a été réalisé, tant au niveau de la structure des bâtiments, de l'étanchéité, des menuiseries intérieures et extérieures, des fluides, des aménagements intérieurs et extérieurs, de l'amiante et autres pollutions potentielles.

Le travail va se poursuivre à la fois sur le site, mais aussi sur des études de reconversion des locaux qui pourraient être libérés après transferts. Le cadencement du projet sera bien sûr étroitement lié à la capacité de financement.

Éclairage public

L'éclairage public a été étendu :

Rue Jacques Prévert à Saulzet-le-Chaud : deux points lumineux ont été ajoutés améliorant ainsi la sécurité des piétons, en particulier des enfants se rendant à l'arrêt de bus

Impasse Lavoisier : en vue de constructions futures

Les travaux ont été réalisés par le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz).

Travaux de voirie

RÉFECTION DE L'AVENUE JEAN MOULIN

Les travaux prévus ont eu lieu en septembre.

Ils ont consisté en une réfection complète de la couche de roulement. La signalisation horizontale a été entièrement refaite avec le marquage d'une bande cyclable.

Coût total des travaux :

- A la charge du Conseil Départemental : 188 367 €, dont 174 522 € TTC pour les enrobés, 13 845 € TTC pour les marquages au sol
- A charge de la commune : 1 920 € TTC (coût des regards tampon)

NOMBREUX AUTRES TRAVAUX, NOTAMMENT :

- Reprise enrobé sur parking de l'école Louise Michel, avenue des Pérouses, suite au passage de la fibre
- Rue de la Moutade : création d'un avaloir en bas du lotissement
- Rue des Noyers : aménagement des trottoirs et purges de voiries
- Rue de la Treille : Réfection de voierie et aménagement du parking près du calvaire
- Réfection de la voirie chemin du Puy Blanc

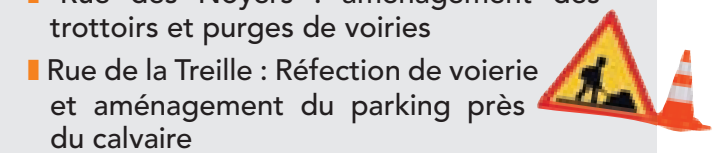

Un nouveau rendez-vous : le café de rentrée

À l'initiative d'Anna Di Tommaso, adjointe aux écoles, le premier café de rentrée a eu lieu mercredi 31 août, veille de la rentrée.

Laurent Brunmurol et Anna Di Tommaso ont accueilli en mairie l'ensemble des personnels des écoles : ATSEM, agents d'entretien, secrétaires, coordonnatrices, mais également tous les enseignants des cinq écoles de la commune.

À cette occasion, les élus ont souhaité la bienvenue à trois nouveaux enseignants de l'école Jacques Prévert, dont la directrice Mme Patricia Vergne, en charge d'une classe de CE2, mais également Monsieur Ferry (classe de CM1/CM2) et Mme Polge (classe de maternelle moyens/grands).

Laurent Brunmurol en a profité pour rappeler, notamment, les grands rendez-vous de l'année autour du nouveau PEdT (Projet Educatif de Territoire), mais également les nouvelles mesures de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate.

A l'issue de ce café de rentrée, désormais inscrit dans le calendrier, enseignants et agents ont repris le chemin de l'école afin d'achever la préparation de la rentrée de plus de 560 enfants.

Réunion de rentrée... En Mairie

Rencontre entre les services municipaux et les directeurs d'écoles. Pour la 2ème année consécutive, les directeurs d'écoles et les services municipaux se sont réunis en septembre afin d'aborder la nouvelle année scolaire. La réunion animée par Anna Di Tommaso et Richard Courio, Directeur Général des Services, a permis d'aborder plusieurs points :

- Présentation des principales évolutions du service Education-Jeunesse,
- Travaux, sécurité,
- Finances et investissements,
- Informatique,
- Transport,
- Spectacles de la saison culturelle réservés aux enfants,
- Cérémonies commémoratives (chorale d'enfants de CM1 et CM2 le 8 mai)

Cette réunion permet également de programmer les dates des fêtes d'écoles afin de répartir les besoins en matériel.

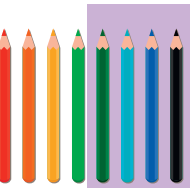

RENTRÉE DES CLASSES
Inscriptions pour la rentrée 2017/2018
Du 3 au 21 avril 2017

Auprès du service éducation jeunesse, en mairie
Ouvert du lundi au vendredi
De 8h30 à 17h, sans interruption
Fermeture hebdomadaire : le jeudi matin

Conseil des jeunes

UN PROJET QUI AVANCE...

Une nouvelle étape a été franchie dans la concrétisation du champ de bosses souhaité par les ados du Conseil des Jeunes de ROMAGNAT.
Le 25 octobre dernier, le terrain mis à disposition par la municipalité a été parcouru et mesuré afin de déterminer les emplacements des différentes activités qui devraient voir le jour sur cette parcelle de près de 4 800 m². Etaient présents Anna DI TOMMASO, adjointe de tutelle du Conseil des Jeunes, Chantal LELIEVRE et Jacques SCHNEIDER.

Rendez-vous était donné aux jeunes et aux élus pour déterminer l'articulation du champ de bosses mais aussi de la future vigne conservatoire et du verger. Le pas de tir destiné à l'Archer Club est également en réflexion.
Toutes ces activités devraient cohabiter autour d'un lieu convivial en son centre : l'ancienne tonne dite « tonne à Zonzon » qui fera l'objet d'une restauration par les jeunes de la section Bâtiment de l'EREA d'Opme.
Le champ de bosse aura une superficie d'environ 2000m². Une partie des travaux de terrassement se fera en régie par les services municipaux. Il reste à programmer le démarrage des travaux : probablement courant décembre ou au Printemps 2017 en fonction de la météo.

Chantal Lelièvre et Jacques Schneider.

Serge BORDEL, responsable du service Espaces verts, avec les jeunes et Jacques Schneider dans la pose des piquets pour le repérage de la parcelle

Louis Carrias, Etienne Pannafieu, Quentin Vasseur, Clément Vasseur et Louis Di Tommaso tous impatients ! En arrière-plan la tonne à restaurer.

1ère Assemblée Générale du Conseil des Jeunes

L'association organise sa 1ère AG le samedi **28 janvier 2017 à 19 heures à la salle Jacques Prévert** : présentation du compte-rendu de leurs actions culturelles, sportives et caritatives réalisées en 2015 et 2016 et projets en cours pour 2017.

L'AG, ouverte à tous les jeunes de 12 à 21 ans, sera conviviale et ludique : soirée crêpes et jeux de société.

Pour rejoindre l'association, il suffit de s'acquitter de l'adhésion (5 € pour l'année).

VENEZ NOMBREUX, cette soirée est pour vous !!

ALSH

L'accueil de loisirs extrascolaire a ouvert ses portes pendant les vacances d'automne du 20 au 28 octobre 2016, sous la direction de Véronique Tortajada et Frédéric Desoutter.

UN VOYAGE FÉERIQUE

Les enfants, petits et grands, ont rencontré deux troubadours : Malik Adda et Stéphanie Prévot.

Le voyage conté en musique « par monts et par notes » fut une extraordinaire aventure. En passant par l'Auvergne, l'Espagne, l'Angleterre et bien d'autres contrées, les enfants de l'accueil de loisirs ont découvert des musiques traditionnelles.

Alors que le son de la flûte traversière et des percussions résonnaient, nos jeunes vacanciers accompagnés de leurs animateurs ont improvisé quelques pas de danse. Un échange permanent avec les musiciens s'est installé petit à petit, faisant évoluer l'histoire. Les enfants sont ainsi devenus acteurs de ce spectacle jeune public.

Pour enfin finir en Bretagne ...

À LA CONQUÊTE DES TROIS GALAXIES

Et c'est parti pour une semaine intergalactique.

Les enfants ont partagé et apprécié diverses activités suivant une histoire inventée par l'équipe d'animation.

Les planètes Kamino (les 3/5 ans), Selonia (les 6/8 ans) et Ithor (les 9/17 ans) ont réussi toutes les épreuves et sauvé la princesse Naboo des griffes de Black Vador.

Au programme : galactek, initiation contrôle de la force des jedis (karaté), chasse aux étoiles, fabrication d'un sas de vaisseau spatial, concours de fusées, minuit sur Mars… et confection du gâteau de maître Yoda. Huuummm !

Des temps forts ont rythmé cette semaine :

- sortie à la carrière du Puy de la Vache : jeu des planètes pour retrouver des boules magiques.
- grand jeu de clôture : jeu d'équipe avec défits : épreuves de réflexion, parcours contre la montre, memory, fusée en origami, lance soucoupe, le trou noir.

Journée éco-citoyenne

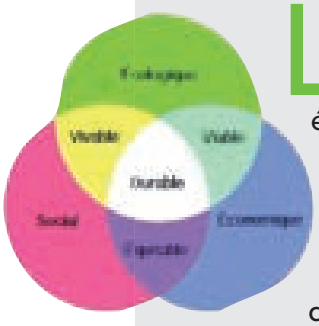

Le 16 octobre 2016, c'est sous le soleil que s'est déroulée la 3éme édition de la journée éco-citoyenne.

Petits et grands se sont réunis et munis de gants et de sacs poubelles afin de suivre les rives de la Gazelle. Le but était de ramasser tous les déchets environnants pour redonner à la Gazelle sa beauté naturelle. Les bénévoles se sont partagés en deux équipes, une sur Saulzet-le-Chaud et une autre sur Romagnat afin d'étendre l'action de nettoyage sur l'ensemble de la commune.

Prêts pour le nettoyage de la Gazelle, en présence de Claude Mazeron, garde-pêche assermenté particulier (bénévole) de la Clermontoise (secteur Artière) et de David Migneau-Dorot, président de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

À Saulzet-le-Chaud

BIODIVERSITÉ ET PÉDAGOGIE

La reconstitution d'une haie a également eu lieu en partenariat avec la LPO dans le parc de Tocqueville à Romagnat. Les enfants ont choisi l'emplacement des arbres et arbustes qui ont été plantés avec l'aide des adultes sur l'espace public.

Plantation de noisetier, sureau, aubépine et cornouiller

Cette haie composée de végétaux locaux et rustiques permettra, de façon durable, aux oiseaux, insectes et petits mammifères de trouver nourriture et abri. La haie devient, à « hauteur des yeux », le lieu d'observation d'une faune locale riche et variée, notamment lors des sorties organisées pour les enfants.

L'opération de grand nettoyage sur l'ensemble du territoire communal sera renouvelée à l'occasion de la semaine européenne du développement durable ; elle aura lieu le samedi 20 mai 2017, l'après-midi.

Plantation de 3 fruitiers : pommier, cerisier et amandier

Prévention de la maladie de Lyme

À plusieurs reprises déjà, la prévention de la maladie de Lyme a fait l'objet d'articles dans le bulletin municipal.

Le nombre de nouveaux cas chaque année en France est estimé à 27 000. A Romagnat, comme ailleurs, les personnes et les familles concernées sont nombreuses. M Antonio Macedo a activement contribué à la mise en œuvre d'un balisage des sentiers par des panneaux de prévention.

© Photo A Macedo

Rappelons que la maladie de Lyme, ou borréliose de Lyme, est transmise lors d'une piqûre de tique infectée par une bactérie. Toutes les tiques ne sont pas infectées et l'infection est souvent sans symptôme. Mais, en l'absence de traitement, la maladie évolue en trois phases, avec apparition de fièvre, maux de tête, signes musculaires et articulaires, puis de troubles neurologiques et cardiaques, gravement invalidants.

FRANCE LYME
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES VECTORIELLES À TIQUES

La meilleure prévention consiste :

- Avant une activité en nature (balade en forêt, pique-nique, jeux dans un jardin ou dans un parc public) :

> porter des vêtements longs et fermés

- Après une activité en nature :

> procéder à une inspection du corps et du cuir chevelu

- Après avoir été piqué par une tique :

> retirer la tique et consulter un médecin

ALLERGIE - ATTENTION AMBROISIE !

UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambroisie peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été telles que : rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire, eczéma.

L'ambroisie pousse sur les remblais de chantiers, les terres à l'abandon, dans les lotissements, dans les cultures.

QUE FAIRE ?

Pour éviter la propagation (on peut compter entre 3 000 et 6 000 graines par plante), le département a organisé, depuis 2014, un plan d'action pour une meilleure connaissance et gestion de l'ambroisie.

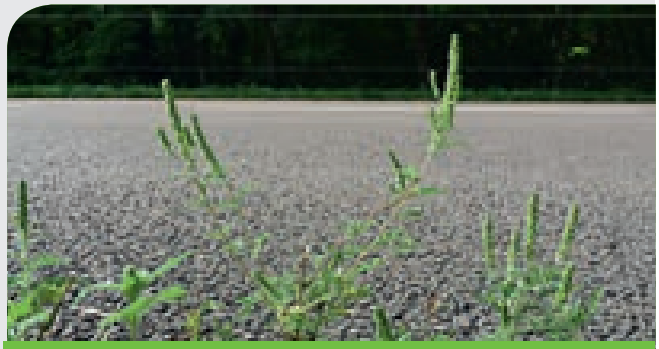

Ambroisie en plein développement après une première fauche

Lorsque l'ambroisie se trouve sur une parcelle privée, c'est au propriétaire qu'il incombe de l'éliminer par arrachage avec port de gants ou par fauchage, de préférence avant floraison.

Sur les chemins communaux ou les routes départementales, ce sont respectivement aux mairies ou au conseil départemental de prendre en charge le traitement.

Inventaire participatif

Si toi aussi, tu es un passionné ou simplement un admirateur de la nature (oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, odolates, ...), je t'invite à rejoindre notre communauté via le site www.faune-auvergne.org

Tu pourras recenser différentes espèces et nous donner des détails sur elles en les partageant sur le site.

C'est très simple à utiliser et tu peux le faire de chez toi via ton smartphone avec l'application Naturaliste ou avec ton ordinateur directement sur le site faune-auvergne.org

Fais-nous part de ton expérience et rejoins-nous vite !

	Ambroisie	Armoise
TIGE	Striée Couleur verte et aubergine Couverte de poils blancs Assez souple	Striée Couleur verte et aubergine Pas de poils Raide
FEUILLE	Couleur : les deux faces : vert clair Forme : profondément divisée jusqu'à la nervure	Couleur : • face supérieure : vert foncé • face inférieure : blanchâtre Forme : divisée mais sans aller jusqu'à la nervure
FLEUR	Grappes de petites fleurs situées au sommet des tiges, couleur vert-jaune avant éclosion, jaune après éclosion Très pollinisante	Grappes de petites fleurs, à la base des feuilles de fin de tige, couleur vert-gris avant éclosion, blanche après éclosion Faiblement pollinisante

Pour plus d'informations, consultez les sites internet suivants :

- Observatoire des ambroisies : http://www.ambroisie.info
- Site du Réseau Nationale de Surveillance Aérobiologique : http://www.pollens.fr/le-reseau/les-pollens/ambroisie
- Fredon Auvergne : https://www.fredon-auvergne.fr/-Lutte-contre-l-ambroisie
- Agence Régionale de la Santé : http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr/Ambroisie

Si vous repérez de l'ambroisie, vous pouvez le signaler en mairie et sur le site :

WWW.SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

Sorties nature

DEUX SORTIES NATURE ONT EU LIEU.

La première a été organisée par les espaces naturels sensibles, sur la colline de Mirabel à Riom afin de découvrir les traces et indices de présence laissés par les mammifères.

Les bénévoles de la LPO du groupe local de Cournon ont animé la seconde sortie afin de nous faire découvrir les premiers oiseaux hivernant à l'écopôle du val d'Allier à Pérignat sur Allier.

Rentrée des classes

À l'école Jacques Prévert, en élémentaire

Mme Vergne, nouvelle directrice de l'école élémentaire Jacques Prévert

À l'école Boris Vian

À l'école Jacques Prévert, en maternelle

À l'école Louise Michel, en élémentaire

À l'école Louise Michel, en maternelle

Accueil des nouveaux arrivants le 19 novembre 2016

Les artistes de l'ARAL à l'honneur dans la galerie du Parc

Comme toujours, une exposition qui a su rencontrer son public fidèle et nombreux.

Festival Nicéphore Off

Avec Nicolas Barthelemy et Michel Coste, le festival Nicéphore OFF a de nouveau fait escale à la Galerie du Parc. Les deux artistes photographes ont donné une interprétation très personnelle et originale de l'esthétique féminine.

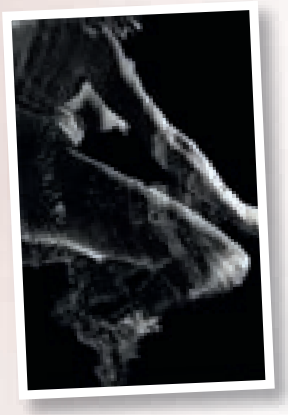

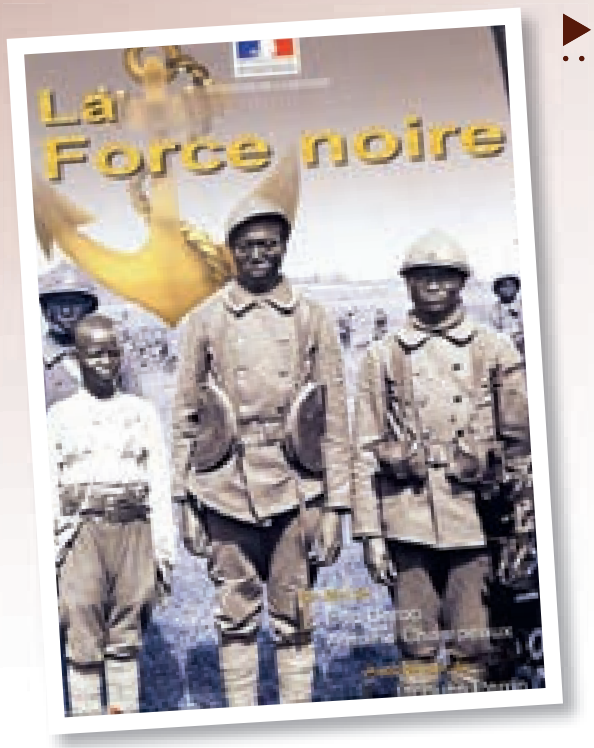

La Force noire : exposition mémorielle

L'ONAC (Office National des Anciens Combattants) est à l'origine de l'exposition « La Force Noire ». Elle rend hommage au corps des Tirailleurs « sénégalais », de l'origine de sa création en 1857 par Napoléon III jusqu'à la période de décolonisation. Ces combattants, trop souvent oubliés, venus de 16 pays africains et de Madagascar servir sous le drapeau français ont participé à la Grande Guerre, à la seconde guerre mondiale et aux guerres de décolonisation.

La ville de Romagnat a souhaité accueillir cette exposition à la Galerie du Parc lors des cérémonies du 11 novembre et y a organisé la réception des corps constitués.

Présentation de la saison culturelle

Le 22 septembre à la médiathèque. Un avant-gout de la saison qui sera riche en diversité… vous pouvez retrouver le programme sur le site de la ville : www.ville-romagnat.fr

Bal Trad

Un rendez-vous convivial et festif. 160 danseurs déchainés se sont laissés porter par les rythmes endiablés des « poufs à cordes » et la virtuosité du vielleux Patrick Bouffard et de ses trois compères.

Les Automnales

Le festival départemental des Automnales a fait escale sur notre territoire cantonal : Aubière, Pérignat les Sarlième, Romagnat, une nouvelle coopération culturelle qui se poursuivra en 2017 avec un spectacle réservé aux scolaires des trois communes.

Des voix puissantes en harmonie parfaite sur un répertoire de chansons françaises, du mime, du bruitage, bref le Barber Shop Quartet a offert à des spectateurs conquis un spectacle entier, drôle et généreux. Du grand art vocal !

Buche et Planche à Opme

La salle d'Opme était pleine à craquer pour applaudir ce duo complice et talentueux. Pas moins de 17 instruments sur scène pour servir, avec humour, un répertoire éclectique allant de la chanson française à la variété internationale.

La Lune Rouge

La ville a accueilli en résidence la Compagnie la Lune Rouge durant plusieurs semaines. Le spectacle Adrenaline, mêlant expression théâtrale et musicale, traitant de nos peurs et de nos angoisses, résulte de ce travail. Comédiens professionnels et chœur de comédiens amateurs ont su sous la direction de Florence Bernard trouver le juste équilibre pour donner au propos toute sa dimension dramatique.

« L'autre chemin des dames »

Une évocation poignante, réaliste et sans concession sur la place des femmes pendant la première guerre mondiale.

Un décor minimaliste, un travail ciselé pour les éclairages, quelques notes de musique, un texte beau et fort...

Le public à l'écoute, ému, en synergie avec les comédiens, musiciens et techniciens de la compagnie Ecart Théâtre...

Salon du livre : Les feuilles d'automne

Succès confirmé pour ce rendez-vous annuel : 30 artistes étaient présents pour ce 2ème Salon du Livre. Après Saulzet-le-Chaud l'an dernier, il se déroulait cette année à Opme à la Maison pour Tous.

Tout au long de cette journée du dimanche 20 novembre, les visiteurs ont pu rencontrer et échanger avec les auteurs, photographes et peintre. Certains en ont profité pour effectuer leurs achats de fin d'année ou, simplement pour se faire plaisir, se sont offert un livre, un marque-page calligraphié, une photographie.

La buvette était tenue par le Foyer Rural d'Opme.

Lors du vin d'honneur offert par la Municipalité, tous ont reconnu l'importance de ce type de manifestations où partage et détente riment avec culture ; pour Romagnat, on peut y rajouter le mot Amitié.

Un hommage a d'ailleurs été rendu à Thibault Feuillade artiste-photographe récemment décédé dont des œuvres étaient exposées.

Pour l'édition 2017, Serge Camaille, auteur et Chantal Lelièvre, adjointe à la culture, co-organisateurs de ce Salon, vous donnent rendez-vous le 26 novembre à la verrière de la salle Raynoird, la buvette sera tenue par l'Association du Conseil des Jeunes.

Journée de Sécurité Routière

Pour la troisième année consécutive, nos policiers municipaux ont participé et pris une part active à la journée de sécurité routière : « Tous à vélo » le samedi 15 octobre 2016.

Cette manifestation était organisée place de Jaude, par les polices municipales, gardes champêtres et ASVP du Puy-de-Dôme.

Le but de cette journée est de faire passer à vélo, des enfants de 6 à 10 ans, sur 2 pistes, avec différents ateliers. La 1ère piste est une épreuve d'agilité et de maniabilité qui permet de juger si l'enfant est capable de maîtriser et de diriger sa machine et donc s'il est capable de circuler en sécurité sur la voie publique.

La 2ème piste reprend plusieurs situations qui peuvent être rencontrées sur la route (feux tricolores, panneaux de signalisation et autres règles du code de la route) et initie les enfants à respecter ces différentes règles.

Ce sont 400 enfants qui ont participé à cette journée et aux différentes activités proposées.

À l'issue de la journée, Bertrand Zanna, adjoint à la sécurité, était présent pour la remise des lots aux gagnants, tirés au sort.

Espérons que la prochaine édition reçoive autant de succès que cette année.

Extension de la zone 30

La vitesse actuellement autorisée sur l'avenue Gergovia, depuis la place François Mitterrand en direction d'Opme, est de 50 km/h.

La municipalité souhaite établir un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la circulation automobile dans ce quartier très fréquenté par les piétons : accès à l'école, au centre social, à la crèche, aux commerces, à La Poste, aux lignes de bus. Or, l'avenue Gergovia est le lieu de passage d'environ 4 000 véhicules par jour (dans les 2 sens), selon le comptage effectué en octobre 2016 par les services du Conseil Départemental.

Si la réduction de la vitesse des véhicules est l'un des principaux leviers pour l'amélioration de la sécurité routière, elle permet également de réduire la pollution de l'air et la pollution sonore engendrées par le trafic rapide et l'excès de cycles accélération / décélération.

La vitesse sera donc prochainement limitée à 30 km/h entre le bas de la place François Mitterrand et le croisement de l'avenue Gergovia et de la rue des Fours à Chaux

Cérémonies du 11 novembre : **Tirer du passé une leçon de sagesse**

Célébrer le 11 novembre, c'est commémorer la fin d'un conflit qui fut, au début du 20ème siècle, le plus terrible, le plus sanglant, le plus meurtrier de l'Histoire : 1 393 000 soldats morts pour la France.

Le 11 novembre 1918 fut un jour de liesse mais une liesse altérée par les millions de blessés et invalides, les milliers de veuves et d'orphelins. Malgré la fin de la guerre, les familles n'allaient pas cesser de souffrir.

A Romagnat, 45 hommes disparurent au cours de ce conflit, la population romagnatoise étant estimée à 1320 habitants en 1911.

Tous les anciens combattants de cette guerre, leurs proches et les témoins de l'époque ont disparu et cela a donné aux générations qui ont suivi, et donc à nous tous aujourd'hui, la responsabilité d'entretenir le souvenir de toutes les victimes et de leurs familles.

Lecture du message officiel, en présence de Mme Eléonore Szczépaniak, conseillère départementale

Les enfants sont associés à chaque cérémonies

Représentants des Anciens combattants, sapeurs-pompiers, musiciens de l'Eveil Romagnatois

Le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, prononcé le 11 novembre 2016 rappelle « aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre. »

« Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire. »

EN SOUVENIR ET EN HOMMAGE À :

Félix Antoine BELLARD, soldat de 2ème classe au 238ème RI, décédé à Fontenoy (Aisne), le 20/09/1914, à l'âge de 26 ans

François ROUGERGROS, soldat au 86ème RI, décédé à Sainte-Barbe (Vosges), entre le 25/08/1914 et le 05/01/1916, à l'âge de 24 ans

André ROUX, soldat de 2ème classe, réserviste, au 3ème régiment de zouaves de marche, décédé à Tracy-le-Val (Oise), le 26/09/1914, à l'âge de 30 ans

J DAUPHIN

Alfred François BOUCHET, soldat de 2ème classe au 16ème RI, décédé à Crapeaumesnil (Oise), le 1er/10/1914, à l'âge de 24 ans

Eugène Jean AMBLARD, soldat de 2ème classe au 305ème RI, décédé à l'hôpital auxiliaire n° 2,37- Saint-Symphorien (Indre et Loire), le 30/10/1914, à l'âge de 27 ans

Antoine CHABROL, soldat au 305ème RI, décédé à Fontenay (Aisne), le 12/11/1914, à l'âge de 38 ans

Blaise Baptiste RAYNAUD, soldat de 2ème classe au 3ème bataillon d'infanterie légère d'Afrique, décédé à l'hôpital à Houthulst (Belgique) le 11/12/1914 à l'âge de 24 ans

François PUBRIER, soldat de 2ème classe, au 4ème bataillon territorial de chasseurs à pied, disparu au combat à Bucy-le-Long (Aisne), le 13/01/15, à l'âge de 36 ans

Eugène BOURDIER, soldat au 99ème RIT*, décédé à Burnhaupt (Haut-Rhin) le 08/01/1915 à l'âge de 40 ans

B MORIN

M COURNOLLET

Eugène Emmanuel Marie COURNOL, soldat au 105ème RI, 12ème compagnie, décédé à Montzéville (Meuse), le 14/03/1916, à l'âge de 22 ans

Jean Baptiste COUSTET, soldat au 307ème RI, 20ème compagnie, décédé à Vaux-devant-Damloup (Meuse), le 26/03/1916, à l'âge de 39 ans

Marie GIMEL, soldat de 2ème classe au 144ème RI, venu du 92ème RI, décédé le 02/09/1918 à Nesle (Somme), à l'âge de 25 ans

Louis Adrien THIEBAUD, adjudant au 121ème RI, décédé au Pire-Aller, Grugies (Somme), le 22/04/1917, à l'âge de 33 ans

Barthélémy Eugène PEZANT, soldat de 2ème classe au 157ème RI, décédé à Flirey (Meurthe-et-Moselle) le 08/04/1915, à l'âge de 36 ans

Annet FOUILLOUX, soldat de 1ère classe au 101ème RIT*, 12ème compagnie, décédé à Montzéville (Meuse), le 29/05/1916, à l'âge de 44 ans

Stéphane COURNOL, soldat de 2ème classe au 158ème RI, 28ème compagnie, décédé à l'hôpital complémentaire n° 20 de Lyon le 07/06/1916, à l'âge de 32 ans

Antoine CHARBONNEL, soldat de 2ème classe au 112ème RI, décédé à la cote 304 à Esnes-en-Argonne (Meuse), le 1er/07/1916, à l'âge de 22 ans

Antoine Eugène BERGIRON, sergent à la compagnie de mitrailleuses du 47ème bataillon de chasseurs alpins, décédé à Bois-Vieux (Somme), le 20/09/1916, à l'âge de 39 ans

Ernest André PUBRIER, 2ème canonnier conducteur au 221ème RAC**, 27ème batterie, décédé à l'ambulance 237 à Soissons (Aisne), le 09/07/1917 à l'âge de 26 ans

Antoine Emile PUBRIER, sergent au 80ème RIT*, 8ème compagnie, en subsistance au 56ème RAC, décédé à l'ambulance 7/16 à Blercourt (Meuse), le 06/08/1917 à l'âge de 38 ans

Jean Etienne ESPAILLARD, chasseur de 2ème classe au 22ème bataillon de chasseurs alpins, décédé à Perthes-les-Hurlus (Marne) le 15/07/1918 à l'âge de 37 ans

Joseph COHENDY, sergent au 98ème RI, décédé à Grand-Rozoy (Aisne), le 1er/08/1918 à l'âge de 28 ans

Stéphane COURNOL, sergent au 75ème bataillon de tirailleurs sénégalais, 1ère compagnie, décédé à l'ambulance 2/69 à Roulers (Belgique) le 29/10/1918 à l'âge de 33 ans

Jean GREGOIRE, soldat au 21ème bataillon de chasseurs à pied, décédé à l'asile public départemental de l'Allier (Yzeure), le 10/09/1918, à l'âge de 19 ans

F AMIENS

Antonin Mathieu BELLARD, soldat au 62ème RI, décédé au Kommando 41 à Anor (Nord), le 02/10/1918, à l'âge de 40 ans

H PELISSIER

André Casimir PERRIER, soldat au 99ème RIT*, décédé le 16/01/1915 à l'hôpital militaire de Clermont-Ferrand, à l'âge de 38 ans

POUR LE VILLAGE DE SAULZET-LE-CHAUD :

Félix SOLOIS, soldat au 305ème RI, décédé à Fontenoy (Aisne) le 13/09/1914, à l'âge de 30 ans

Auguste Gustave JALLY, adjudant au 92ème RI, décédé à Fauquescourt (Somme), le 1er/10/1914, à l'âge de 33 ans

Théodore François Pierre GOUBELY, soldat de 2ème classe au 414ème RI, décédé à Tavannes (Meuse) le 03/08/1916, à l'âge de 35 ans

François DAUPHIN, soldat de 2ème classe au 97ème RIT*, décédé à l'ambulance 12/20 à Baleycourt (Meuse), le 24/06/1916, à l'âge de 42 ans

Jean Baptiste Marcel BOHET, soldat au 163ème RI, décédé près le Ravin de Marson à Massiges (Marne), le 26/09/1918, à l'âge de 20 ans

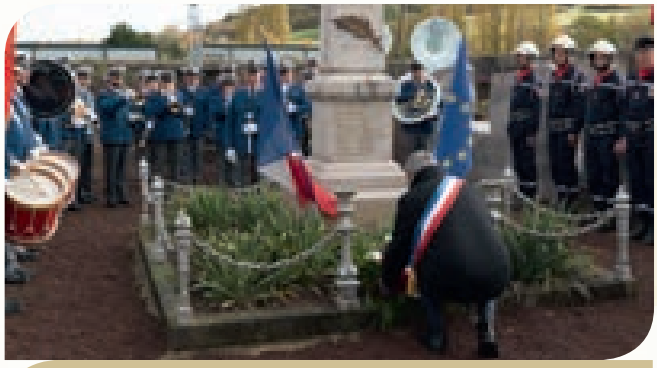

POUR LE VILLAGE D'OPME :

Victor LAUREMBOURLE, chasseur de 2ème classe au 70ème bataillon de chasseurs, décédé à Vallois (Meurthe et Moselle), le 30/08/1914, à l'âge de 28 ans

Louis COURNOLLET, soldat au 92ème RI, décédé à Saint-Soupplets (Seine et Marne), entre le 12 et le 22/09/1914, à l'âge de 31 ans

Marcel Antoine OLLIER, soldat au 98ème RI, décédé à Opme, le 23/01/1916, à l'âge de 21 ans

Marie Joseph Victor Gabriel Henri BASSE, capitaine au 175ème RI, décédé le 16/06/1915 à l'hôpital complémentaire n°4 de La Seyne-sur-Mer, à l'âge de 31 ans

Pierre LAMOTHE, soldat de 1ère classe au 99ème RI, décédé à Suarce (Territoire de Belfort), le 19/09/1915, à l'âge de 40 ans

Pierre COURNOLLET, soldat de 2ème classe au 30ème bataillon de chasseurs, 6ème groupe de chasseurs cyclistes, décédé à l'hôpital temporaire n°5 à Amiens (Somme), le 17/11/1914, à l'âge de 32 ans

Pierre Joseph ROCHE, caporal au 70ème bataillon de chasseurs, décédé à Clery-sur-Somme (Somme), le 25/09/1916, à l'âge de 30 ans

Claude Antonin ROCHE, soldat de 2ème classe au 151ème RI, disparu au combat lors de la bataille de Mort-Homme à Verdun (Meuse), le 20/05/1916, à l'âge de 21 ans

Paul Marius SENADRE, soldat au 105ème RI, décédé devant Chaulnes - Rosières-en-Santerre (Somme), le 15/11/1916, à l'âge de 25 ans

* On affectait dans un régiment d'infanterie territorial (RIT) des hommes considérés comme trop âgés (plus de 30 ans) et plus assez entraînés pour intégrer un régiment de première ligne d'active ou de réserve.

**RAC : régiment d'artillerie de campagne

La Conciergerie : quel devenir ?

L'aménagement du site de la Conciergerie était un de nos projets de campagne.

Après plusieurs pistes de réflexion sur son devenir, il a été décidé d'en faire un lieu de petite restauration et café dans lequel il ne sera pas exploité de licence IV.

L'étude a été confiée au Cabinet Atelier 4 qui devait prévoir une extension de dimensions raisonnables afin de s'intégrer le mieux possible dans le site.

Par ailleurs, un appel à projet est en cours afin de trouver un gestionnaire.

Idéalement situé à l'orée du Parc de Tocqueville, nous espérons que ce bâtiment deviendra ce lieu de convivialité et d'animation réclamé depuis de nombreuses années par les Romagnatois.

Chomontel – Une parcelle en co-gestion

La commune de Romagnat, propriétaire d'une grande parcelle sur le site de Chomontel, envisage d'en faire un site multi-activités :

- Un champ de bosses, en relation avec le Conseil de Jeunes porteur de ce projet. Se reporter page 22
- L'aire de tir de plein air pour l'Archer Club Romagnatois
- Une vigne participative, où chacun pourrait être l'acquéreur d'un ou de plusieurs ceps et participer ainsi à ce moment convivial que sont les vendanges
- Un verger conservatoire

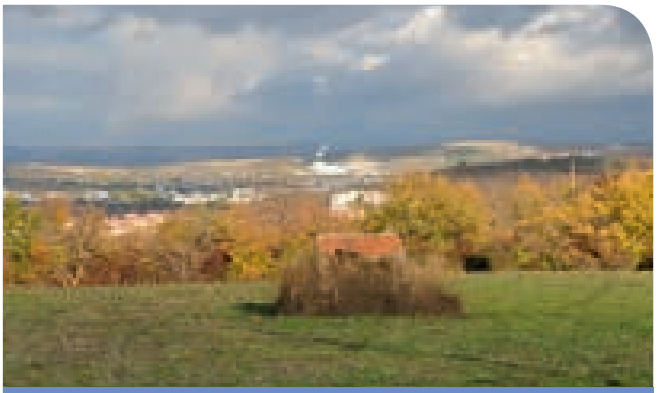

Bien entendu, la tonne à « Zonzon » sera conservée et restaurée.

Le BUS 26 attendu à Romagnat en juin 2017

Charles et Mélina Moncouyoux, les propriétaires du Bus 26, seront heureux de vous accueillir lors de leur escale sur la commune de Romagnat.

Le Bus 26 est un restaurant gastronomique, son concept très original, rencontre un succès qui ne se dément pas, chaque service est complet plusieurs semaines à l'avance. Son passage à l'émission de France 3 « Des racines et des ailes » lui a permis d'être connu par un plus grand nombre.

Du 1er juillet 2016 au 31octobre 2016

NAISSANCES SURVENUES EN-DEHORS DE LA COMMUNE* :

BOURDIE Gabriel Louis

DELONGVERT Bastien Maxime

FLOC'HLAY Lily

MARIOU Léo Nicolas

VAZ-PIRES Shayna

BOURNAT Mélyna

BRUN Sacha René Patrick

BOULANGER MANDONNET Arthur Faly

NOVEL-CATIN Rose

GOUTALAND CASENAVE Léo Baptiste Xavier

JOURDE LARIFLA Chiara Solange Henriette

PERRIN Héloïse

GIRARD Kameron

ERAMIL Muhammed Emin

RIGOLOT YANO Aili Mirabelle

PINHEIRO Mila Jessica

DAUCHER Alix Marie

FLICKINGER Keïssy Kaïlys

GAVALDA Adam-Louis

LAURENT Raphaël Jacques Robert

MARIAGES :

VERNAT Emmanuel Jean
et QUESADA Carmen

GRANIER Julien
et CHOURREAU Céline

CAULUS Fabien Jean-Paul
et MIGNEAU DOROT Adeline Marie

RONFET Yann
et KWIETNIAK Anne-Laure Karine

CAMELI Gilberto
et ZIMMERMANN Tina

ROUX Stéphane
et GUILLOT Carole Nadège Claire

MEYROU Sébastien Jean François
et DECOURTEIX Chrystelle

SAVAJOLS Laurent Pierre
et DA SILVA Emilie

CHEMINADE Christophe Bernard-André
et HIBERTY Pauline Suzanne

NOTTELET Emilien Maurice
et GÉRAL Claire Anne

BLATTEYRON Arnaud
et BOURILLON Nelly Marie-Agnès

RODRIGUES Antonio José
et DUQUESNOY Laurence Karine

PIRES Manuel Franklin
et MIALON Brunelle Véronique

ESTORGUES Régis Eric
et FLOTTE Véronique Denise

EL HAJIRI Fouad
et BECHOUA Amel

DÉCÈS :

DEVORS Edouard Emile Etienne Jacques Louis

DUMAS Marie Paule Elisabeth
épouse BERGER

SANCHEZ François

COURAGEOT Jean François

MERCUROL Sophie Marie Anne
épouse VIVIER

VITRYJacques Xavier Alphonse

CHABAUD André Marie Marcel

BOISSIER Raymonde Berthe Françoise
épouse MIRIAL

ROBERT Baptistine
épouse OMBRET

ROUX Louis Charles Joseph

PAUTY Marcelle Aurélie
épouse MEYROU

SERPOLAY Roger René

GAILLARD André Joseph Pierre

FERREIRA MARTINS Abilio

SAINT-LÉGER Elise Marie
épouse BONNET

GIMAZANE Paulette Pierrette Lucette
épouse GUTIERREZ

LABALTE Gilles Marc Justin

CHARTON Jacques Elisée Ambroise

DARRO Gaby Juliette Gisèle
épouse BOSDECHER

SOURDILLE André Robert

FAURE Raymonde
épouse BELLARD

TROTTIER François Antoine Jean

MERGHAD Karim

LEYRE Marie-Louise Antoinette
épouse CHABRAT

CHAMERLAT Manon Gladys Mauricette

DAHRI Mohammed

* Seules figurent les naissances pour lesquelles les parents ont accepté une information dans la presse.

Eglise d'Opme

A la suite des travaux conservatoires réalisés conformément aux préconisations de la DRAC, la restauration de l'église d'Opme justifie désormais des travaux d'envergure, notamment :

- Réfection des enduits des voûtes des chapelles
- Remplacement des joints intérieurs réalisés au ciment par des joints à la chaux
- Traitement visant à améliorer l'état sanitaire général (réduction de l'humidité)

Ensuite :

- Restauration du retable de la chapelle nord
- Remplacement d'une partie du mobilier courant

Ces travaux concernant un bâtiment inscrit au titre des monuments historiques ne peuvent se réaliser qu'avec l'aval de la DRAC et de l'architecte des bâtiments de France.

Le coût de la restauration ne pourra être supporté par la commune seule. Des subventions seront sollicitées auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, du Ministère de la Culture. Les travaux seront programmés sur plusieurs années.

Par ailleurs, la souscription publique portée par la Fondation du Patrimoine est toujours active. Au 5 décembre 2016, cette souscription avait permis de recueillir 5125 € en numéraire.

FONDATION DU PATRIMOINE

Souscription auprès de :
www.fondation-patrimoine.org

Cross départemental des Sapeurs-Pompiers

Le Cross départemental des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme se déroulera le samedi 28 janvier 2017 sur la commune de Romagnat.

Cette manifestation rassemble 600 concurrents de 12 à 62 ans provenant de l'ensemble des centres d'incendie et de secours du département.

Ces épreuves de Cross-country sont qualificatives pour les épreuves interrégionales (en Haute-Loire) et nationales (dans l'Aisne) en 2017. Les concurrents pourront profiter d'un parcours adapté autour du Parc de Tocqueville jusqu'au chemin de la Sagne.

Quelques perturbations sont à prévoir pour la circulation avenue de la République de 12H à 18H mais nous comptons sur la compréhension des Romagnatois. Vous êtes invités à venir nombreux encourager les sapeurs-pompiers sur ces épreuves.

Le cross départemental 2015

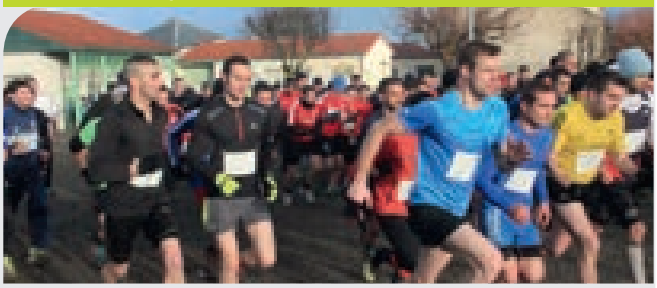

Le parcours 2017 (© Service communication SDIS 63)

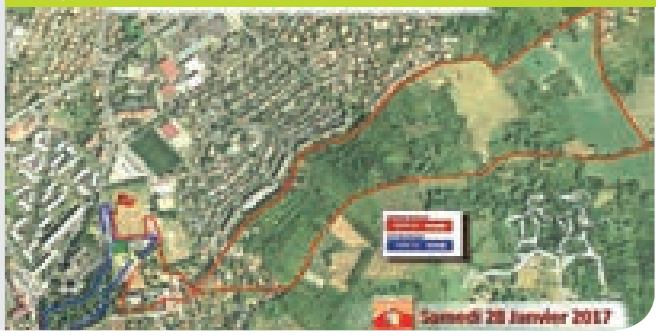

Le verre : un recyclage à l'infini

Clermont Communauté s'est engagé avec Eco-Emballages à augmenter ses performances de tri du verre. 6 800 tonnes d'emballages en verre ont été détournés de la poubelle traditionnelle en 2015, soit 24 kg par habitant. Un chiffre encourageant, mais qui ne représente finalement que 63 % des emballages en verre. Trop de bouteilles, pots et bocaux en verre sont aujourd'hui encore jetés dans le bac d'ordures ménagères.

COMMENT TRIER LE VERRE ?

Le verre doit donc être porté dans des conteneurs strictement réservés à cet effet (ou colonnes).

POURQUOI FAUT-IL TRIER LE VERRE ?

Le verre est un matériau qui se recycle à 100% et à l'infini. Son recyclage permet :

- d'économiser de l'énergie. Une augmentation de 10% de verre recyclé en remplacement de matières premières vierges permet une économie d'énergie de 3%,
- de limiter le rejet de CO_2. Une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO_2,
- de diminuer le prélèvement de ressources naturelles. Pour chaque kg de calcin utilisé en remplacement de la matière première, on réalise une économie de 1,2 kg en matériaux vierges,
- d'optimiser la logistique et donc de minimiser l'empreinte carbone liée au transport. Le verre recyclé provient de collectes locales, proches des usines de production de verre,
- de valoriser au maximum le verre collecté en évitant son incinération,
- de limiter le coût du traitement. Jetée dans les ordures ménagères (bac à couvercle noir), une tonne d'emballages en verre coûte 130 € à la collectivité. Déposée dans une colonne à verre, la même tonne ne coûte que 8 €.

SEUL LE VERRE D'EMBALLAGE SE RECYCLE

Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés dans les containers à verre.

La vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence et la céramique ont une composition différente de celle du verre d'emballage qui rend impossible leur fusion. C'est pourquoi ces déchets doivent être déposés dans le bac d'ordures ménagères (bac à couvercle noir).

UN SERVICE SUR INTERNET POUR LOCALISER LES COLONNES À VERRE

Rendez-vous sur www.clermontcommunaute.fr (rubrique « Préserver, recycler »)

Trois colonnes suplémentaires seront prochainement implantées à ROMAGNAT.

RENSEIGNEMENTS :

Direction Gestion des Déchets de Clermont Communauté
64-66 avenue de l'Union Soviétique - BP 231
63007 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. 04 63 669 669
environnement@agglo-clermont.fr

Les pôles de proximité

Prévention des accidents cardiaques

En France, 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque, soit 130 personnes par jour.

L'accident cardiaque n'est pas forcément fatal ; le coeur peut en effet repartir s'il est pris en charge rapidement. Le taux de survie à un arrêt cardiaque en France est de 5 % si aucun geste n'est pratiqué. Il atteint 15 % si un massage cardiaque est réalisé ou un défibrillateur utilisé.

Aussi, afin de donner la possibilité au plus grand nombre de porter assistance à des victimes d'arrêts ou de malaises cardiaques, Clermont Communauté a engagé, en 2008, un programme d'équipement de ses établissements sportifs, culturels et économiques en défibrillateurs automatisés externes. Trente-huit appareils ont à ce jour été installés et sont tenus à la disposition du public.

Parallèlement à ces campagnes d'équipement, Clermont Communauté a formé plus 240 de ses agents à la manipulation de ces appareils et, plus généralement, aux gestes de premier secours.

Service civique

UNE OPPORTUNITÉ CITOYENNE POUR LES JEUNES ET POUR LA COLLECTIVITÉ

Le Conseil municipal de juin 2016 s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'accueil de deux jeunes volontaires dans le cadre du service civique.

Le service civique permet aux jeunes d'acquérir une nouvelle expérience, d'enrichir leur formation initiale et, ainsi, de valoriser leur futur parcours professionnel. Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Aucune autre condition n'est requise en particulie : ce sont les savoirs-être et la motivation qui comptent avant tout.

Le statut du jeune volontaire est spécifique : ni salarié, ni stagiaire, ni bénévole. Il ne perçoit pas de salaire mais une indemnité principale de 467,34 euros nets par mois versée par l'agence du

service civique. La Ville verse aussi au volontaire une prestation d'un montant de 106,31 euros. Les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale intégrale et l'ensemble des trimestres de service civique effectués est validé au titre de l'assurance retraite.

La Ville a ainsi accueilli début septembre 2016 Dalila et Jessica au sein des services de la commune.

Dalila a fait une licence de Culture et Patrimoine dans le secteur du Tourisme à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand avant de poursuivre dans un Master professionnel Conduite de Projets Culturels. C'est donc en total adéquation qu'elle réalise sa deuxième année de Master et son service civique dans la médiation culturelle.

Jessica, quant à elle, a obtenu un BTS Métiers de l'eau et une licence professionnelle Protection de l'environnement. Ses missions concernent naturellement le développement durable et l'éducation à l'environnement : sensibiliser la population à la protection de la biodiversité et de l'environnement.

Dalila et Jessica travaillent en binôme et espèrent « servir » toute la population romagnatoise.

RAM Relais d'assistants Maternels

Le mardi 22 novembre dernier, le RAM et les multi-accueils du canton ont mis en place une conférence sur la psychomotricité du jeune enfant à destination des parents et des professionnels. Julie MACHEBOEUF et Fanny JUILHARD, kinésithérapeutes spécialisées en pédiatrie, ont animé cette soirée et ont répondu aux nombreuses questions.

Afin de clôturer cette nouvelle année, le RAM et le multi-accueil Gribouille et Carapate ont proposé aux assistantes maternelles et aux enfants un spectacle musical. Christine RIGHI et Loïc BERNADAC ont présenté « Chacun son t'ours », spectacle associant comptines et petites histoires. L'interprétation et les décors ont charmé petits et grands.

Le RAM vous informe et vous accueille pour tous renseignements relatifs à la recherche d'un mode

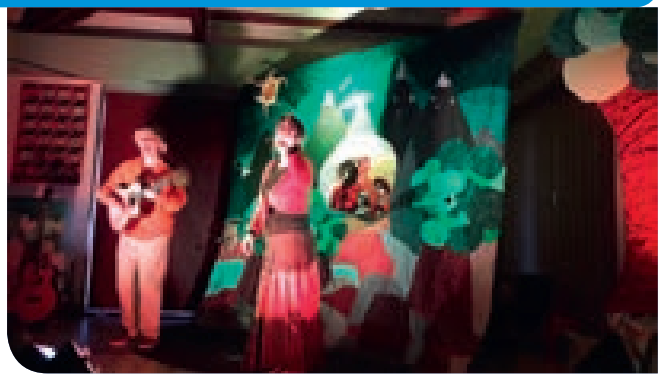

d'accueil et plus particulièrement l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le).

RAM « Les 3 P'tits pas »
Léa FOURNET-FAYARD
04-73-84-63-29 / 06-18-31-83-98

Journée « essaie mon sport »

Pour cette deuxième édition, les Romagnatois ont pu rencontrer les différentes associations sportives de la commune.
Renseignements, inscriptions, démonstrations et essais étaient au programme.

Arvernes : Baseball et softball

Les représentants de l'Archer Romagnat Club

Romagnat gym

L'association pour le don du sang bénévole était également présente.

Une belle journée marquée par le dynamisme associatif, une très forte présence de parents et d'enfants et une grande convivialité.
Cette journée fut également l'occasion d'établir une relation nouvelle entre les arts et le sport.

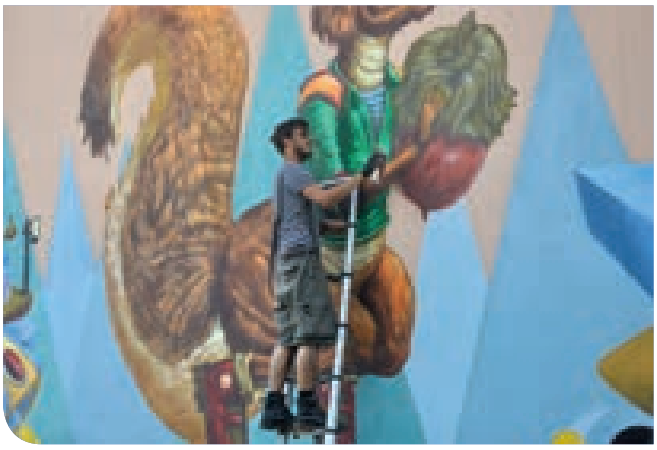

Dernières finitions

Le collectif de graffeurs « Siempre Art » est venu apporter la dernière touche à la fresque réalisée sur le grand mur de la halle des sports. Belle réussite pour une expérience qui pourrait se renouveler sur les autres espaces sportifs qui ont subi depuis des années les affres du temps ainsi que de nombreuses incivilités de mauvais goût.

Inauguration de la fresque

Initiation aux gestes de premiers secours

La municipalité a offert aux membres des associations romagnatoises la possibilité de suivre une initiation gratuite aux gestes de premiers secours.

Le contenu de cette initiation a été défini conjointement par Rémy Trompat et Julien Chateau, formateurs SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) et par Laurence Gauffier-Seguin et Marie-Jeanne Gilbert, adjointes.

Plusieurs sessions d'une durée de 4 heures ont eu lieu, programmées par Christophe Legay et Hervé Tixier, du service Vie associative et par Chantal Lelièvre, adjointe.

L'initiation a été dispensée par messieurs Trompat et Château. Les séances ont permis de rappeler en premier lieu la conduite à tenir en présence d'un blessé : abordage de la victime et numéros des services de secours à appeler. Ont été traités les risques perte de connaissance, hémorragie, asphyxie et arrêt cardiaque. L'utilisation d'un défibrillateur a été expliquée aux participants.

« Vous remerciant de cette judicieuse initiative »
Julie

« Votre initiative de former les intervenants de la commune sur les gestes de premier secours a été une réussite. Cela m'a permis de revoir ces notions vieilles de 20 ans !!!! Expérience à reconduire afin de ne pas oublier les fondamentaux. Merci encore de cette initiative »

Fabien

« C'est une chance pour nous d'avoir pu participer à cette initiation »

Edith

« Merci, c'est une très bonne initiative »

Charly

ASM ROMAGNAT Rugby Féminin

L'AVENTURE CONTINUE POUR LES JOUEUSES ROMAGNATOISES

Les filles de Romagnat jouent au rugby, elles portent depuis longtemps les couleurs de la ville, et même si elles sont désormais liées au grand voisin clermontois, elles continuent à afficher une belle volonté de réussir et le club porte toujours les valeurs romagnatoises.

Le club : toujours trois équipes qui évoluent toutes en championnat national.

L'ÉQUIPE SENIOR DE TOP8

Après avoir brillamment gagné le championnat de France Armelle Auclair, le groupe a remporté le droit d'évoluer au plus haut niveau national, le Top 8. Un challenge qui s'annonçait difficile, le niveau étant supérieur mais la vaillance et la technique des joueuses et du staff technique devaient faire le reste.

Victime de nombreuses blessures de joueuses clés, le groupe rencontre des difficultés en ce début de saison. En prime l'équipe a rencontré toutes les « grosses écuries » pour commencer son championnat ; Lille, les championnes de France, Montpellier, les vice-championnes de France, Blagnac-Saint-Orens les actuelles leaders de la poule…..

Bref, le championnat n'est pas un long fleuve tranquille pour les « Filles de Romagnat » mais l'espoir est toujours là de se maintenir avec des rencontres contre des équipes d'un niveau moins élevé.

Lors de leurs rencontres sur le pré Michel Brun, elles ont besoin de tout leur public et des Romagnatoises et Romagnatois pour les soutenir, il faut qu'ils continuent à être au rendez-vous.

L'ÉQUIPE DE FÉDÉRALE 2 À XV

Ce groupe a bien sûr souffert des défections dans l'équipe première mais malgré tout, les réservistes parviennent à se maintenir dans le haut du tableau et affichent aussi une bonne volonté de réussir.

LES CADETTES À XV ET À VII

La formation des jeunes joueuses a toujours été une priorité pour le club. Cette année encore, l'équipe cadettes joue au plus au niveau national à XV et parce que les jeunes affluent au club, une second équipe à 7 a été alignée dans le championnat Sud Est.

Le club peut aussi afficher une belle sérénité, les bénévoles sont nombreux et travaillent tous pour le même objectif : faire progresser le rugby féminin au plus haut niveau.

Article rédigé en novembre 2016

Les joueuses seniors avec leur staff technique

Amicale des Sapeurs-Pompiers

BAL 2015
AU PROFIT DES P'TITS CDG

L'amicale des Sapeurs-Pompiers avait choisi de reverser les bénéfices de son bal 2015 à l'association les P'tits CDG (voir ci-dessous).

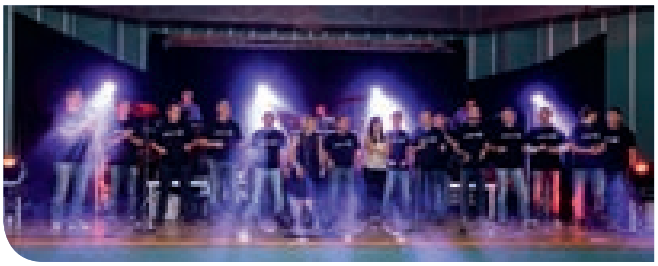

L'association a pu organiser un week-end rassemblant enfants et parents, répondant ainsi à ses mots d'ordre : rompre l'isolement, tisser des liens, agrémenter le quotidien des enfants.

Voici les nouvelles reçues par l'Amicale :
« Nous avons passé grâce à vous un excellent week-end des familles !

Les familles ont pu échanger entre elles et ainsi se sentir moins seules.

Les enfants ont rencontré d'autres copains comme eux, avec les mêmes difficultés.

LE CDG SYNDROME OU CONGENITAL DISORDERS OF GLYCOSYLATION

C'est un syndrome qui affecte la fabrication des chaînes de sucres qui sont accrochées à la plupart des protéines d'un organisme.
Plus de 40 types de CDG syndromes sont connus, regroupant des maladies parfois très différentes dans leur sévérité et dans leurs symptômes. Le CDG syndrome de type 1a est de loin le plus fréquent des CDG.

Il se traduit par un trouble de la coordination des mouvements lié à une atteinte du cervelet, un strabisme, un retard psychomoteur et parfois d'autres atteintes d'organes. Son spectre de gravité est très variable d'un enfant à un autre.

La vie est bien remplie pour ces P'tits CDG qui, en plus de leur scolarité et de la pratique de diverses activités sportives et culturelles ont besoin de rééducations spécialisées (kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes…).

La visite du zoo de Beauval a enchanté petits et grands.

Ce week-end a redonné à tout le monde courage et dynamisme !
Nous avons beaucoup parlé de vous ! Tous les participants nous ont demandé de vous remercier ! Alors, au nom de toutes les familles présentes, nous vous disons un immense MERCI !!

Marie, Nathalie, Romain et Stéphane »

Pour tout renseignement :

Les P'tits CDG

www.lesptitscdg.org
facebook.com/lesptitscdg
twitter.com/lesptitscdg
contact@lesptitscdg.org

ASR Athlétisme

NOUVELLE SAISON POUR L'ASR ATHLETISME

Pour débuter cette année, l'assemblée générale du club s'est tenue le 30 septembre 2016. Elle fut l'occasion de reconduire l'équipe en place sous la présidence de Serge MONTORIER avec quelques nouveaux membres qui se sont joints au bureau.

Début de saison sur les chapeaux de roues avec des couleurs romagnatoises sur de nombreuses courses départementales et régionales.

Jean-Claude BEAUMEL s'illustre encore une fois à PRIVAS en parcourant 670 kms en 6 jours…

Courir à CLERMONT a permis à Jean-Paul HEBRARD et Michèle FLUCK de réaliser un doublé en montant chacun sur la première marche du podium dans leur catégorie.

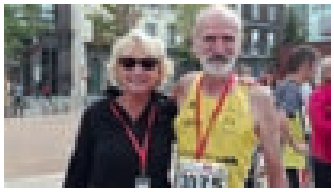

Jean-Paul HEBRARD
et Michèle FLUCK

Coté marche nordique, notre entraineur Michel CHAUZU a validé son diplôme de juge fédéral dans la discipline, de quoi parfaire sa technique lors des sorties hebdomadaires.

Patrick CHAPUT

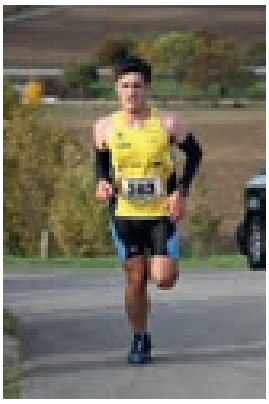

Pierre CAUSSE

ASR Plongée

Eau douce, Eau salée, au programme
La sortie en mer en octobre s'est déroulée à Saint-Cyr-Sur-Mer avec un cocktail de plongées profondes, tombants, coraux, langoustes, mérous, tunnels, etc...

Trois minibus ont été nécessaires pour le week-end qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale et festive.

L'automne rime avec la fermeture de la pêche en lac et pour nous plongeurs, la possibilité de plonger au Pavin. Le dimanche 6 novembre, une douzaine de membres du club amateur de froid s'étaient donnés rendez-vous au lac Pavin. Météo hivernale, brouillard puis neige en fin de plongée. Ce type de plongée creuse l'appétit et c'est autour d'une truffade et gratinée de Saint-Nectaire que les plongeurs ont fini cette belle journée, à refaire.

Les couleurs de l'ASR ont fait le tour du monde du mois d'août 2015 au mois de septembre 2016.

En effet, Amandine et Romain, tous les deux membres de la section Plongée, ont fait suivre le drapeau de l'ASR. A chaque étape de leur voyage, ils nous envoyaient des photos brandissant les couleurs jaune et noire de l'ASR.

Amandine et Romain
au bord de la piscine olympique des JO de PEKIN

Association de sauvegarde des patrimoines d'Opme

L'association organise un concert à l'église d'Opme le samedi 14 janvier 2017 à 17 heures.
ASP'Opme a le plaisir et l'honneur d'accueillir François Clément, organiste et titulaire des grandes orgues de la Cathédrale de Clermont-Ferrand pour un concert exceptionnel dont les bénéfices seront destinés à la restauration de l'église.
Le nombre de places étant limité, les billets sont à réserver au 04 73 78 20 64 et seront à retirer le jour du concert, à partir de 16h30.

Tarif adulte : 15 € / Tarif < 12 ans 7 €

Association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud

Régis Cuny, Président de l'Association de Sauvegarde de Saulzet-le-Chaud a été contacté par Monsieur Roger Bergeault, travaillant à l'INRA, sur la présence d'ambroisie sur la RD 2089 à la sortie de Saulzet. L'ambroisie est une plante très allergisante et très envahissante. Le Conseil départemental avait procédé au fauchage de cette plante le 6 septembre, mais elle était toujours présente fin septembre. Monsieur Bergeault et Monsieur Cuny entourés de quelques membres de l'association ont procédé à l'arrachage manuel de l'ambroisie restante mercredi 28 septembre. Environ 1000 plants ont été arrachés.
L'association reviendra au printemps voir si l'éradication de la plante est réussie.

Les croix de chemins font partie du petit patrimoine rural. Certains limitent les communes, seigneuries, juridictions religieuses. Lors des rogations les fidèles faisaient procession jusqu'aux limites des villages signalées par des croix. Des prières devaient protéger des incertitudes climatiques et assurer de bonnes récoltes. Les habitants des sections de Saulzet et d'Opme n'ayant pu se mettre d'accord sur le bornage (les romagnatois seraient-ils procéduriers ?) deux croix furent implantées. Il n'en subsiste qu'une seule que l'association de Sauvegarde de Saulzet a dégagée des broussailles. Elle sera par la suite redressée par les agents communaux. Cette croix nous fait plonger dans l'histoire puisqu'elle est dédiée à Saint Avit, évêque et poète qui a contribué à la conversion de Clovis.

CARACYCLE du Puy Giroux

La saison recommence en beauté. De nouveaux petits cyclistes ont rejoint l'équipe du CARACYCLE. Dans le courage et la bonne humeur, cette année des élèves de CP participent à l'expédition hebdomadaire sous les encouragements bienveillants des plus grands. Quelle belle énergie !

Le CARACYCLE du Puy Giroux achemine les enfants à vélo de Opme à l'école Boris Vian située à Saulzet-le-Chaud. Les conditions météorologiques permettent la circulation en septembre, octobre, mai et juin. Les trajets ont lieu les vendredis pour cette année scolaire.

Le parcours est ouvert à tous les bénévoles qui le souhaitent, n'hésitez pas à nous contacter.

Caracycledupuygiroux@gmail.com

Comité de jumelage

WEEK-END À LICCIANA POUR LA FÊTE DE LA CHÂTAIGNE 2016

Le Comité de Jumelage de Romagnat s'est rendu en Italie le vendredi 14 octobre à l'invitation de sa ville jumelle, Licciana-Nardi, pour la fête de la châtaigne.

Le départ s'est effectué à 6h00 du matin pour un voyage de 12h00 environ. Les conditions climatiques n'étaient pas des plus favorables, la pluie nous a accompagnés durant tout le trajet, transformée en neige à la sortie du tunnel du Fréjus. Le pique-nique prévu n'a pu avoir lieu, remplacé par un plat du jour pris dans un AUTOGRIL italien. Nous sommes arrivés en fin d'après-midi à Aulla, commune voisine de Licciana Nardi et lieu d'hébergement, accueillis chaleureusement par nos amis italiens. Le temps de reprendre un peu d'énergie, tout le monde se retrouve autour d'une très bonne table pour se délecter de délicieuses pâtes aux épinards et champignons.

Le lendemain, samedi, la matinée est libre à Aulla où il y a un grand marché hebdomadaire ; les visiteurs ont pu faire quelques emplettes intéressantes. Avant le déjeuner, nous retrou-vons les élus italiens pour nous accompagner au cimetière de Terrarossa pour rendre hommage et déposer une plaque sur la tombe de Demondo Carlotti, décédé récemment. Il s'était beaucoup investi dans les échanges franco-italiens et était venu plusieurs fois à Romagnat.

Le déjeuner a lieu au restaurant « I Testaroli » à Terrarossa, invités par nos amis italiens. C'est dans une ambiance festive que nous apprécions les spécialités locales telles que antipasti, polenta, testaroli au pesto plus un plat de pâtes à « l'amatriciana », ceci en solidarité aux victimes du tremblement de terre survenu à Amatrice dernièrement (1 euro reversé par plat servi dans toute l'Italie).

L'après-midi est consacrée à la Fête de la châtaigne qui est très typique. La rue principale déborde d'artisans locaux dont les produits, farine, crêpes, poteries, vin nouveau, etc..... ont un rapport, direct ou indirect, avec la châtaigne. La particularité de cette fête est de reconstituer

l'époque où les habitants des villages se retrouvaient pour griller les châtaignes à la mode de la Linugiana dans une tenue traditionnelle.

En fin de soirée, le rendez-vous est donné salle du conseil de la Mairie de Licciana pour l'échange des cadeaux entre les municipalités et les comités de jumelage, en présence d'Enzo Manenti, Maire de Licciana, et de Chantal Lelièvre, adjointe à la culture de Romagnat et représentant le Maire de la commune.

C'est aussi l'occasion d'évoquer l'anniversaire des 20 ans du jumelage en 2017, et l'amitié qui lie les deux communes depuis toutes ces années.

Le dimanche matin direction Lerici, cité balnéaire de la banlieue de la Spezia. Après une flânerie le long de la plage et un petit tour de ville, le déjeuner typique est partagé au restaurant « Da Paolino ». L'après-midi, nous prenons le chemin de la gare de La Spezia pour prendre le train à destination des Cinque Terre, cinq villages, les pieds dans l'eau, avec leurs ports de pêcheurs calfeutrés

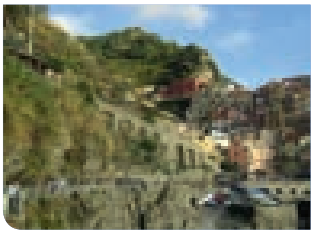

dans de superbes criques, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous choisissons de visiter Vernazza, puis, Manarola où nous avons pu admirer de formidables panoramas de la mer et des vignes en étages, les maisons typiques aux couleurs vives à flanc de falaise et en bord de mer, les ruelles bordées de barques. Les touristes y étaient nombreux.

Le dîner, en présence de quelques amis italiens, s'est terminé chaleureusement avec l'engagement de se retrouver deux fois l'an prochain pour les 20 ans de nos engagements réciproques.

Lundi matin, il est temps de songer au retour.

A 8H, les bagages sont dans le car et après avoir salué nos Italiens venus spécialement, c'est le départ. Le trajet se déroule normalement, avec cette fois une halte pique-nique, pour une arrivée à Romagnat, à 20h20 comme prévu, à la satisfaction générale du groupe de voyageurs.

Merci à nos amis italiens, aux organisateurs et à notre remarquable chauffeur.

Comité de jumelage

UNE DÉLÉGATION ROMAGNATOISE EN VISITE À SALLES

Les 5 et 6 novembre 2016

Un an après la visite des Sallois à Romagnat et pour répondre à une invitation du Maire et du Comité de Jumelage de Salles en Gironde, une délégation romagnatoise s'est rendue dans cette commune du Val de l'Eyre.

Dans la suite logique d'une démarche de faisabilité d'un nouveau jumelage franco-français, Monsieur le Maire, Laurent BRUNMUROL, deux adjoints, Jacques Lardans et Anna Di Tommaso, le Président et la vice-présidente du Comité de jumelage constituaient la délégation de Romagnat pour aller visiter Salles.

Après un parcours sans encombre, les Romagnatois ont été accueillis par Mr Luc DERVILLE, Maire de Salles, des élus, le Président et des membres du Comité de Jumelage de la localité.

Les discours d'usage lors de la réception ont précédé les échanges de cadeaux mais aussi la dégustation d'huîtres et de vins locaux.

Après avoir déjeuné au restaurant « La villa du marché », plusieurs voitures de collection et leurs propriétaires attendaient les invités pour un circuit-découverte du gemmage à Bilos, avant la visite des installations sportives et culturelles, en terminant par la Mairie. Tout le monde se retrouve ensuite pour un dîner au Domaine du Pont de l'Eyre où les Romagnatois étaient hébergés.

Dimanche matin, rassemblement après le petit-déjeuner pour se rendre à Arcachon en minibus, une promenade en bateau (Tour de l'Ile aux oiseaux) était réservée, ensuite, déjeuner au Santa Maria avec une vue superbe sur le bassin et les parcs à huîtres.

Petit arrêt au retour à Lugos pour explorer un champ pétrolier avant d'aller reprendre les véhicules et regagner Romagnat en partie sous la neige !!

Cette rencontre a été très riche en partages divers et les maires de Salles et de Romagnat ont affirmé vouloir continuer la démarche de jumelage entre les deux communes. En attendant, d'autres rencontres entre les associations auront lieu avant qu'une concrétisation officielle puisse être mise en place.

Et toi, tu fais quoi ce week-end ?

Depuis 1969, le groupe de Romagnat GERGOVIA des Eclaireuses et Eclaireurs de France (mouvement de scoutisme laïque) accueille et forme des jeunes pour leur faire vivre les valeurs du scoutisme et les soutenir dans la construction de divers projets.

Un scoutisme laïque, c'est la vie en petits groupes qui créent, s'amusent et construisent ensemble des projets, des actions... c'est la vie en pleine nature, dans le respect de l'environnement et des autres.

Être Lutins (6/8 ans), Louveteaux (9/11 ans), Eclaireurs (12/16 ans), c'est être acteur d'un mouvement de jeunes citoyens, solidaires et ouverts sur le monde.

Ces propositions éducatives sont animées par les « Respons » : nos animateurs (à partir de 17 ans), aidés par l'équipe de groupe réunissant des parents qui se mobilisent avec enthousiasme pour faire vivre les projets et les valeurs EEDF.

Si comme Fred, tu as plus de 17 ans, l'envie de partager les valeurs et méthodes du scoutisme, le désir de t'investir dans l'encadrement de plus jeunes et la soif d'une saison d'aventures :

alors rejoins l'équipe d'animation et à toi les grands jeux, les projets, les découvertes, les chants, le camp d'été, les rencontres et le BAFA...

Nous pouvons sous certaines conditions prendre en charge la formation et le financement de ton BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Nous nous réunissons un après-midi, une journée ou un week-end selon un calendrier établi pour organiser des activités variées.

Et bien sûr, le camp d'été viendra clore cette année de scoutisme.

Pour nous rencontrer, te former et encadrer :

EEDF ROMAGNAT-GERGOVIA
Avenue de la République
63540 ROMAGNAT
http://romagnat-gergovia.ecles.fr/
eedf.romagnat@laposte.net

Foyer rural d'Opme

La fête du village d'Opme : apéritif en chanson, repas et jeux Opme'lympiques ont animé la journée.

Lors de la soirée d'halloween sorcières et autres monstres ont hanté les rues du village.

Les Casques Gaulois : « 1er tour de la terre »

Les Casques Gaulois, le club des motards de Romagnat a encore réalisé une belle saison 2016.De nombreuses régions de France ont été visitées dont Albi et le pays de Cocagne, Uzerche et le plateau de Millevaches, Cordes sur Ciel, le Haut-Doubs et la Suisse, La Lozère. Le club a donc rajouté à son compteur une dizaine de sorties cette année pour cumuler 84 balades depuis son existence. Mais c'est en début de saison, au mois d'avril qu'un moment historique du club a été célébré. En effet, lors d'une des premières balades de l'année, les Casques Gaulois ont bouclé leur premier « tour de la Terre » en effectuant exactement 40 075 kms cumulés depuis la création du club.

La sortie a été préparée par Thierry SPEZIALE, le président de l'association. « C'est en regardant l'émission « Des Racines et des Ailes » que l'idée m'est venue. Cette rivière, longue de 421 kms, fait vérita-blement partie de notre patrimoine en Auvergne. C'est une des dernières rivières sauvages à saumon d'Europe. Depuis Cournon d'Auvergne, il est possible de la remonter par la route sur environ 200 km presque jusqu'à sa source.

Cette sortie s'est faite le 17 avril 2016, autant dire que la saison commençait tout juste et que la météo était très incertaine. La pluie s'est même invitée avant le départ. Nous avons traversé une première fois l'Allier à Pérignat sur Allier et nous avons pris la direction de La Roche Noire, Mirefleurs, Sainte-Marguerite, Longues, Parent puis Coudes.

Deuxième traversée de l'Allier à Coudes. A Coudes, pour longer l'Allier, l'autoroute est empruntée sur une vingtaine de kms puis nous quittons celle-ci à la sortie 17, Saint-Germain-Lembron. Direction le Breuil sur Couze, Le Saut du Loup (3ième traversée), Auzat, Jumeaux, Lamothe (4ième traversée), La N102(5ième traversée) et Vieille Brioude (6ième traversée). Après un arrêt café au Val d'Allier à Vieille Brioude, nous prenons la direction de Lavoûte-Chilhac par la très belle D 585. Il reste au club 100 kms pour boucler son tour de la Terre.

La route est sèche et nous admirons au passage Saint-Ilpize et son château situé sur un éperon rocheux. A Lavoûte-Chilhac, nous traversons l'Allier (7ième traversée) pour Chilhac située sur sa rive gauche.

Cette petite ville est située au-dessus des eaux de l'Allier, sur une falaise. Les maisons, l'église et l'ancien château du village sont exposés en hauteur, serrés entre de remparts médiévaux dont il ne subsiste que tours, courtines et portes fortifiées.

Après Chilhac, nous recroisons l'Allier (8ième traversée) direction Langeac puis Chanteuges.

Ce village est connu pour son abbaye bénédictine qui se dresse à 540m d'altitude. Elément moins connu, Chanteuges abrite aujourd'hui la plus grande salmoniculture de repeuplement d'Europe : le Conservatoire national du saumon sauvage qui pourvoit au maintien du saumon sur le bassin Loire-Allier et à la fourniture d'alevins en Europe à des fins de repeuplement ou d'élevage en ferme.

Les Casques Gaulois : « 1er tour de la terre »

Après Chanteuges, direction Saint Arcons d'Allier (9ième traversée), puis Saint-Julien des Chazes et Prades.

Le rythme est maintenant réduit car la petite départementale est assez étroite. Nous prenons désormais la D589, Le Puy-Saugues, beaucoup plus roulante sur 6 kms jusqu'à Monistrol d'Allier pour l'arrêt déjeuner vers 12h15.

Quelques gouttes tapent à ce moment sur nos visières comme pour nous dire, je n'ai pas dit mon dernier mot…

Le restaurant s'appelle le « Pain de Sucre », référence à un mont situé tout près et qui ressemble à son frère Brésilien. A cette heure-ci, notre club a parcouru depuis 2009 pas moins de 40 045 kms !

Il nous reste 30 petits kms pour finir notre tour de la Terre.

14h ! Départ direction Saugues où nous croisons à nouveau l'Allier(10ième traversée) puis nous bifurquons vers Saint Préjet d'Allier.

Nous sommes tout de même à près de 1000m d'altitude et la pluie nous laisse toujours tranquille. Cette D32, très sinueuse, panoramique, nous amène jusqu'à Chapeauroux, et plus particulièrement sa gare, située vraiment « au bout du monde ».

Établie à 752 m d'altitude, la gare de Chapeauroux est située au point kilométrique 567,862 de la ligne de Saint-Germain-des-Fossés à Nîmes-Courbessac entre les gares d'Alleyras et de Langogne.

Le Cévenol passe par cette gare.

C'est là précisément que notre club accomplira son tour de la Terre !

Notre association tout entière est fière pour ces 40 075 kms passés ensemble, sans pépins majeurs…

La bouteille de champagne bien fraiche est sortie du top-case de notre secrétaire Claudio. Laurent décapsule les fumigènes et notre bureau propose à tous les participants la médaille souvenir !

Nous reprenons notre route pour un deuxième tour de la Terre, en traversant à nouveau l'Allier. Je ne l'ai pas fait exprès (mais presque !), le prochain village rencontré s'appelle Le Nouveau Monde !

Les motards du club sont ensuite rentrés vers 18h sur Romagnat par Loudes et Fix Saint-Genés. Encore une journée inoubliable passée avec les Casques Gaulois ! »

En cette fin 2016, le club a effectué 45 260 kms.

Pour tous contacts :
Les Casques Gaulois
Président : Thiery SPEZIALE
mail : lescasquesgaulois@orange.fr
internet : lescasquesgaulois.unblog.fr
tél : 06 11 96 13 49

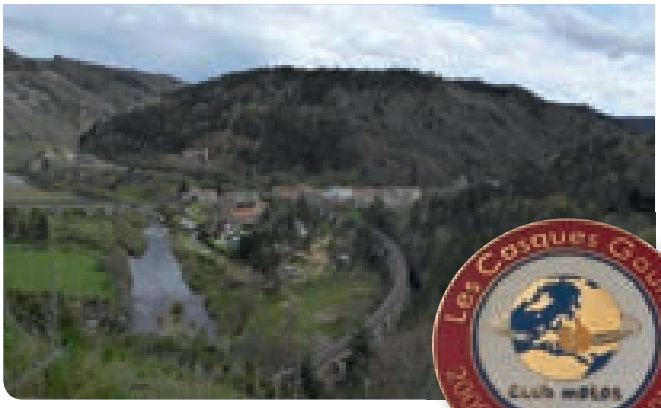

Romagnat Gym

ROMAGNAT GYM EN FINALE DE ZONE EN GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

La compétition a eu lieu ce week-end à Marsannay-la-Côte (Bourgogne). Près de 400 gymnastes étaient présentes, réparties en 18 catégories d'âge et de niveau.
Le club de Romagnat Gym avait sélectionné toutes ses gymnastes pour cette compétition, soit 8 gymnastes réparties dans 6 catégories.
C'est la dernière année que les compétitions de la zone Centre France rassemblent les gymnastes de la Bourgogne, du Limousin, de l'Auvergne et du Centre. L'année prochaine, avec la réforme territoriale, l'Auvergne fusionnera avec Rhône-Alpes.

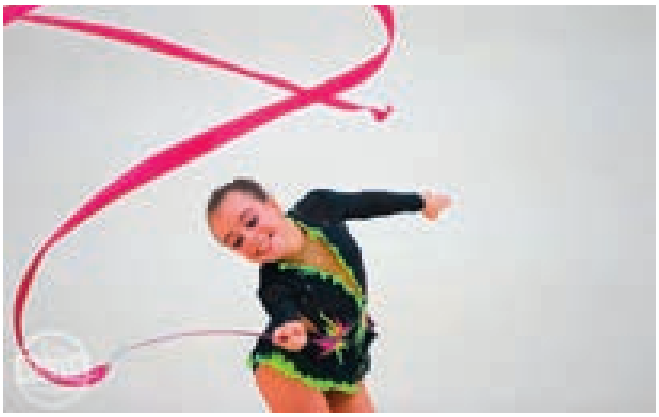

CLASSEMENT DE LA SAISON :

Claire Gauffier - Nationale B 12-13 ans : championne départementale et régionale ; 7ème en zone.
Sharleen Bravard - Nationale B 14-15 ans : championne départementale et régionale ; 8ème en zone.
Louane Rouel - Trophée fédéral 18 et plus : 2ème départementale ; 3ème régionale ; 9ème en zone.
Mathilde Guybert - Trophée fédéral 18 et plus : championne départementale et régionale ; 13ème en zone.
Marie Passarieu - Trophée fédéral 16-17 ans : championne départementale et régionale ; 11ème en zone.
Emma Chanclu : Trophée fédéral 16-17 ans : 3ème départementale ; 3ème régionale ; 25ème en zone.
Clarisse Buffet : 2ème départementale et régionale ; forfait en Zone.
Bodin Lola - Inter-région 14-15 ans : championne départementale, 2ème régionale ; 5ème en zone.
Océane Vernet - Inter-région 16 ans et plus : championne départementale, 2ème en région ; 14ème en Zone.
La saison des compétitions individuelles est maintenant terminée. Place aux compétitions de groupes qui débuteront le 12 février 2017.

Romagnat Gym
Complexe sportif
7 avenue des Pérouses 63540 Romagnat
04 73 62 61 00

L'atelier des p'tits écoliers

L'ASSOCIATION L'ATELIER DES P'TITS ÉCOLIERS VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2017 !

Pendant les vacances de la Toussaint, les petits artistes en herbe de 5 à 13 ans ont repris le chemin des ateliers des p'tits écoliers à l'ancienne école d'Opme.

Au programme, 2 ateliers aussi créatifs et plaisants l'un que l'autre avec la confection de petites chouettes et de hérissons mis en scène dans une décoration d'automne.
Dans une ambiance de détente, les enfants ont ainsi pu composer à leur rythme leurs magnifiques créations.
Cette fois encore, cette expérience fut enrichissante aussi bien pour les jeunes que pour leurs animatrices.

Prochaine session aux vacances de Février. Venez nombreux créer !
Les ateliers se déroulent sur deux après-midi, de 14H à 17 h.

Tarif : 8 euros

Pour de plus amples renseignements : contacter Mme Ingrid GILBERT au 06.82.56.76.76

Éveil Romagnatois

L'orchestre d'harmonie de l'école de musique

ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'EVEIL ROMAGNATOIS

La rentrée de l'école de musique s'est effectuée le lundi 12 septembre 2016 avec une équipe pédagogique renouvelée sous l'égide de Julie PAULON, professeur diplômée. L'effectif de chaque classe a été atteint, l'ensemble des places disponibles ont été attribuées. De plus, une heure d'enseignement supplémentaire par semaine a été ajoutée dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec la mairie, afin d'accueillir les élèves des écoles Louise MICHEL et Jacques PREVERT intéressés par l'éducation musicale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale de l'Éveil Romagnatois s'est déroulée le 08 octobre 2016. Ce fut l'occasion pour l'association Romagnatoise de faire le bilan d'une saison 2015/2016 riche en concerts et autres sorties. En introduction, le Président Thierry Malmezat a profité de l'occasion pour remercier l'ensemble des musiciens et des membres du bureau pour leur implication dans la vie de l'Éveil.

Le rapport d'activité de la saison passée a fait l'objet d'une présentation exhaustive par Pierre FAULCONNIER secrétaire de l'association.

Ce rapport a notamment listé l'ensemble des concerts ou défilés réalisée lors de la dernière saison musicale par l'ensemble des orchestres. Comme il se doit à l'Éveil, un diaporama tout en musique et très apprécié par l'assemblée a clôturé le rapport d'activité.

La séance s'est poursuivie sur la présentation du rapport financier qui a été développé par Christophe THAVE, trésorier de l'association et préparé par Annabel FOURRIER.

La batterie fanfare

Le Big Band

Ce dernier a rappelé l'importance que revêt la subvention municipale pour la bonne marche de l'école de musique. En effet, celle-ci est entièrement dédiée au fonctionnement de l'école.

Le trésorier a en outre souligné que les concerts et les défilés réalisés au cours de la saison par l'ensemble des orchestres sont également un élément essentiel à la bonne santé de l'association. Ces prestations ont notamment permis l'entretien et l'achat de nouveaux instruments et de renouveler une partie des tenues des musiciens.

Christian LEDIEU a ensuite enchaîné sur le rapport d'activité de l'école de musique. Ce fut l'occasion pour le directeur de l'école de rappeler l'ensemble des concerts de la saison dernière et notamment l'excellente prestation lors du concert de printemps, la participation à la fête de la musique sur la commune de Romagnat et enfin le concert de la Sainte Cécile. Ce fut également l'occasion pour Christian LEDIEU de présenter son successeur à la direction de l'école de musique, Julie PAULON professeur diplômé.

Enfin, Cédric MANENC, a terminé par le bilan moral de la saison musicale et en a profité pour remercier l'ensemble des musiciens pour leur motivation. Son rôle de directeur de la batterie fanfare, du big band et de la banda a été reconduit grâce à un vote de confiance obtenu à l'unanimité des personnes de l'assemblée. Cette assemblée générale fut également l'occasion de renouveler le bureau de l'association avec l'arrivée de Monsieur Fabien DI TOMMASO et de Madame Nicole LECLERC au poste de secrétaire de l'association.

CONCERTS DE LA SAINTE CÉCILE

Les concerts de la sainte Cécile ont eu lieu les 25 et 26/11/2016. L'ensemble des orchestres de l'Éveil Romagnatois se sont produits au cours de ce week-end festif et dédié à la musique. C'est l'orchestre d'harmonie et les élèves de l'école qui ont débuté les « hostilités » le vendredi soir sous la direction de Christian LEDIEU devant une salle comble. La soirée s'est poursuivie en deuxième partie avec le Rock'Magnat Big Band Orchestra. Le concert du samedi soir a été rythmé aux sons de la batterie fanfare de l'Éveil Romagnatois sous la direction de notre chef, Cédric MANENC et de Cédric LIHARD son adjoint.

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin n° 94 est fixée au 15 mars 2017 pour une parution en mai 2017. Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

Foyer Rural de Saulzet-le-Chaud – Fête du village

Chaque année, le Foyer Rural de Saulzet le chaud organise la fête du village le troisième ou quatrième samedi de juin... C'est l'occasion de partager une journée de détente avec ses voisins, sa famille, ses amis... ses élus. Cette année, c'était donc le samedi 18 juin.

Le matin, les membres du comité se retrouvent avec les volontaires disponibles pour la mise en place des stands, buvette, barnums (avec tables et chaises)… avant de prendre une collation festive. Tout est organisé au centre du village, autour de la place de la fontaine qui pour cette occasion est fermée à la circulation.

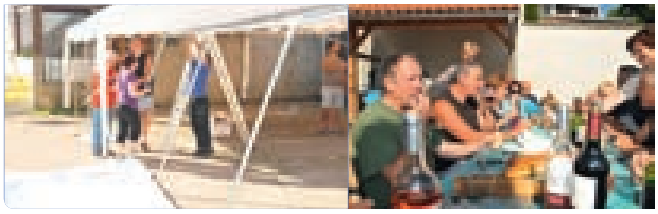

Ça va tenir ! On se sent mieux !

L'après-midi est réservé aux enfants avec de nombreux jeux et lots à gagner : pêches diverses (truites dans la fontaine, canards dans le lavoir, ballons-fléchettes, basket, casse-boîte… Et cette année, Daphnée était venue maquiller petits et grands.

Nouveauté

Coin coin

En plus, les chasseurs ont organisé un concours de pétanque place de la Gazelle.

Pendant ce temps, ceux qui étaient libres pouvaient se rafraîchir et discuter à la buvette.

Le soir venu, il a fallu préparer le repas : finir la cuisson des jambons à la broche et aller chercher les pommes de terre cuites dans le four du boulanger de Ceyrat. Puis, place à la musique avec « HAPPY NESS » qui a fini la soirée en dansant.

Pour faire mieux à l'avenir, nous réfléchissons à l'acquisition d'un troisième barnum, de façon à loger tout le monde à l'abri quand l'orage menace au moment de passer à table… comme cette année. Il n'est pas tombé mais nous étions serrés !.. avant d'installer quelques tables en dehors de la tente. Nous reverrons aussi le service parce que 200 personnes, ça demande une organisation spéciale pour que tout se passe bien, avec le sourire et sans trop d'attente.

Enfin, merci aux services municipaux pour leur aide et à l'an prochain.

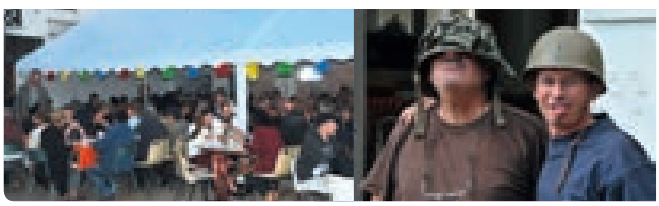

Sécurité assurée

FLEP

Cette année le Foyer Laïque de Romagnat (FLEP) a proposé pour sa rentrée 2016/2017 un panel d'activités très étoffé.

En effet, les adhérents peuvent choisir parmi une trentaine d'activités dont des nouvelles ont vu le jour. Il s'agit du Judo adultes, du Taïso, de l'Atelier d'écriture, de la danse moderne pour les ados et de la danse Country pour les débutants. D'autre part, un nouveau cours de Pilates est dispensé à la salle Boris Vian, à Saulzet-le-chaud. Des places sont encore disponibles pour toutes ces activités ainsi que pour les cours de guitare.

Certaines activités, tels que Le Pilates, le Yoga, l'Aquafitness, la Balade, la Rando, la Chorale « Et si on chantait », les cours de cirque pour les 5/8 ans connaissent un véritable engouement.

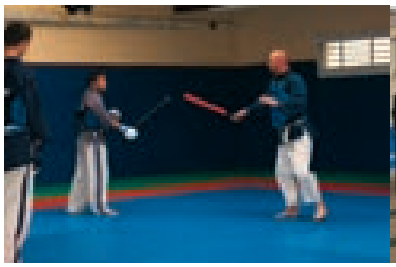

Malheureusement, deux ateliers « Street Art » et « Bandes Dessinées » avaient été proposés mais ont du être annulés faute de participants suffisants, mais pourront se présenter sous forme de stages.

L'activité Dessin-Peinture a réalisé un calendrier pour l'année 2017 qui est déjà en vente au secrétariat du FLEP. Les bénéfices seront intégralement reversés à l'association pour soutenir les projets des différentes sections.

Une exposition-vente de leurs autres créations se tiendra du 29 mai au 3 juin 2017 à la salle des expositions dans la cour de la Mairie de Romagnat.

Un bilan de la saison 2015/2016 ainsi que les perspectives du devenir du FLEP seront présentés lors de l'Assemblée Générale de l'association le mardi 17 janvier 2017.

Pour répondre à toutes vos questions le secrétariat est ouvert pendant les périodes scolaires le lundi de 14h00 à 17h00, le mardi de 14h00 à 16h45, le mercredi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le secrétariat n'accueille pas de public pendant les vacances scolaires, les locaux étant alloués à l'Accueil de Loisirs Municipal.

Une nouvelle adresse mail a été mise place : flep.romagnat@gmail.com afin de faciliter les échanges en dehors des heures d'ouverture. Différentes informations peuvent également être consultables sur notre site : flepromagnat.wix.com/flep

L'équipe du FLEP vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2017.

RELACHER DE DEUX EFFRAIES DES CLOCHERS

RELACHER DE DEUX EFFRAIES DES CLOCHERS

Le centre de sauvegarde de la LPO nous a sollicités dans le cadre des relâchers d'oiseaux soignés dans ce centre, situé au 2 rue de la Gantière à Clermont-Ferrand. C'est ainsi que deux jeunes chouettes effraie (ou effraie des clochers) ont été relâchées le 20 septembre depuis un local situé sous le clocher de l'église.

Ces rapaces nocturnes, en forte régression ces dernières années sur l'Auvergne, nichent pratiquement exclusivement dans de vieux bâtiments abandonnés ou très peu dérangés par la présence humaine. Comme son nom français l'indique, un des lieux privilégiés pour la nidification de cette magnifique chouette blanche reste les clochers d'église. Un nichoir approprié a donc été construit et installé dans le local technique du clocher où une petite lucarne permet aux oiseaux de sortir. Les deux oiseaux, soignés et prêts à affronter une nouvelle vie sauvage, ont donc été relâchés depuis ce nichoir en espérant qu'ils trouvent ici un lieu approprié pour une éventuelle reproduction le printemps prochain. Toutefois, un suivi des lieux nous a permis de constater que les chouettes, qui ont trouvé rapidement la sortie le soir même de leur relâcher, ne sont, pour l'instant, pas revenu sur les lieux. La lucarne reste toutefois ouverte pour un éventuel retour de ces individus, ou d'autres. Rappelons que les chouettes effraie, comme tous les rapaces, sont entièrement protégés par la loi en France et qu'ils sont d'une très grande utilité pour contrôler les populations de rongeurs.

Alors que la chouette hulotte, qui peut nicher dans des trous d'arbres, est relativement commune (on peut l'écouter la nuit dans le bourg de Romagnat et avec de la chance la voir le soir dans le Parc ou près du CMI), la chouette effraie est devenue très rare : favoriser sa nidification est une action à privilégier et qui a fait ses preuves dans d'autres régions françaises où elle avait aussi fortement régressé.

QUELQUES DONNÉES ORNITHOLOGIQUES

Espèces contactées sur le refuge LPO en septembre, en octobre et novembre.

Chardonnerets élégants, Corneilles noires, Etourneaux sansonnets, Faucon crécerelle, Grimpereaux des jardins, Mésanges bleues, Mésanges Charbonnières, Mésanges noires, Moineaux domestiques, Pies bavardes, Pouillots véloces, Pinsons des arbres, Pigeons ramiers, Rougegorges familiers, Rougequeues noirs, Sittelle torchepot, Tourterelle turque.

OPÉRATION TOURNESOL

Enthousiasme, bonne humeur, motivation ont permis aux bénévoles d'ensacher chez l'agriculteur quelques tonnes de graines de tournesol vendus au profit de la LPO.

2240 kg de graines de tournesol ont été réservés pour la commune de Romagnat, une belle réussite, soit 530 kg de plus que l'année précédente. Devant un tel succès (croissant) de l'opération tournesol, la limite des stocks de graines réservées ayant été atteinte, il n'y a pas eu de vente directe encore cette année.

retrait graines tournesol.jpg

Les bénéfices de cette vente seront affectés à trois actions prioritaires de la LPO :

Protection des milieux

Sensibilisation du public

Soutien au centre de sauvegarde où de nombreux bénévoles, stagiaires œuvrent aux côtés de

salariés permanents dans l'unique but de relâcher l'oiseau. Quelques espèces particulièrement rares dans la région ont été recueillis comme le Vautour fauve, le Bihoreau gris, le Faucon émerillon, le Faucon hobereau, l'Autour des palombes, le Pic noir....

NOURRISSAGE PENDANT L'HIVER

Ne donnez jamais d'aliments salés ou assaisonnés.

Ne donnez jamais de pain, de riz non cuit ou de noix de coco sèche qui gonflent l'estomac et tuent l'oiseau.

N'ajouter jamais de sel, encore moins d'alcool ou d'antigel dans l'eau de boisson.

Ne jamais laisser les fientes s'accumuler dans les mangeoires, car les oiseaux seraient victimes de bactéries aussi redoutables pour eux que la faim.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Déposer régulièrement la nourriture.

Pensez à nettoyer souvent les mangeoires.

Si vous commencez à aider les oiseaux, vous devez le faire jusqu'à la fin de l'hiver.

Tout arrêt par grand froid les condamnerait à mourir.

Réduisez quantité de nourriture pendant les périodes de beau temps hivernal, pour éviter de les rendre dépendants de l'homme et afin qu'ils conservent l'instinct de nourriture.

Néanmoins, vous pourrez les inciter à rester dans votre jardin, en leur installant des nichoirs.

Profitez-en pour admirer, bien au chaud, les différentes espèces qui fréquentent votre mangeoire, comme les Pinsons des arbres, les Pinsons du nord, les Mésanges, Le Gros bec casse-noyaux et pourquoi pas le Bouvreuil pivoine.

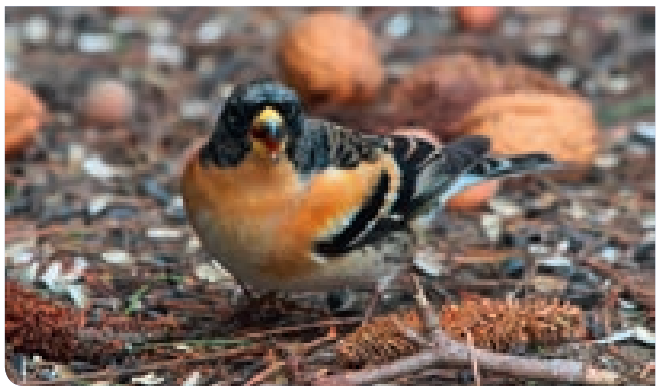

L'AMICALE LAÏQUE et l'accompagnement scolaire

L'Amicale Laïque grâce à ses 19 bénévoles actuels a repris ses activités d'accompagnement scolaire dès le 13 septembre dernier. Quelques légères modifications ont été apportées à la rentrée, suite à quelques changements dans le périscolaire : l'association va chercher les élèves à l'école après avoir fait le pointage nominatif. Les enfants ont déjà pris leur goûter à l'école à la fin de leur période de garderie ou de T.A.P.

L'activité est toujours gratuite (seul le paiement d'une assurance est demandé aux familles), un pédibus a été mis en place par la municipalité pour les enfants de l'école Louise Michel.

Un maximum de 35 élèves par séance a été estimé pour pouvoir fonctionner dans les meilleures conditions possibles et il a été quasiment atteint depuis le début des inscriptions.

Nous pourrions enrichir encore un peu notre équipe de bénévoles et faisons appel aux personnes qui pourraient être disponibles les lundis, mardis ou jeudis de 16h 15 à 18h.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires vous pouvez nous joindre au 04 73 62 62 31 (le président) ou 06 81 66 87 92 (la vice-présidente).

Nous vous informons également que le Loto des Ecoles aura lieu le 3 février 2017 en soirée. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux enfants qui vous proposeront des cartes car tous les bénéfices réalisés seront reversés aux écoles.

RTC : Côté courts

Les chiffres du Romagnat Tennis Club – Saison 2016-2017

Alors que la Fédération Française de Tennis voit son nombre de licenciés baisser encore de 5% en ce début de saison 2016-2017, le Romagnat Tennis Club nage à contre-courant avec un début de saison prometteur puisque que le club voit son nombre d'adhérents augmenter de 17% atteignant ainsi 282 licenciés en début de saison, contre 242 l'année dernière à la même époque.

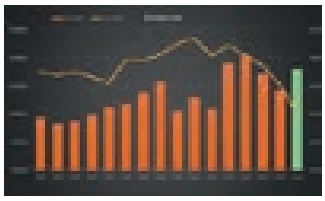

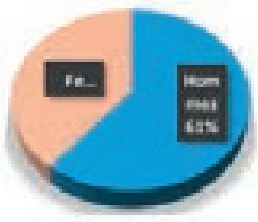

Avec 10 % d'augmentation de ses adhérentes, le Romagnat Tennis Club compte parmi les clubs les plus féminin du département du Puy-de-Dôme avec une répartition de 39% de femmes pour 61% d'hommes, alors que la répartition moyenne est de 30% de femmes pour 70% d'hommes.

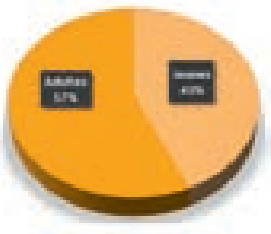

Le nombre de jeunes, âgés de moins de 18 ans, augmente de 24% (contre +9% pour les adultes) et atteint les 43% avec 122 licenciés contre 98 en début de saison 2015-2016, le club se rajeunit légèrement cette année, puisque les moins de 18 ans représentaient 39% des effectifs l'année dernière.

Le Romagnat Tennis Club possède ainsi, un effectif équilibré entre les adhérents « Adultes loisir », « Adultes compétition », et « Ecole de tennis ». Cet équilibre est très important pour la bonne gestion du club et la satisfaction de tous.

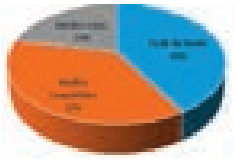

L'école de tennis comprend toutes les catégories d'âge de 3 ans et à 17 ans, du mini-tennis au centre d'entraînement. Encadrés par 3 enseignants professionnels et salariés du club, nos jeunes peuvent apprendre et progresser tout au long de l'année de septembre à fin juin. Ils peuvent également participer aux compétitions par équipes ou individuelles, soit au sein de notre structure ou dans les différents clubs de la région.

Pour cette nouvelle saison 2016-2017, le Romagnat Tennis Club enregistre une très forte demande de cours adultes avec une hausse de 20%, ce qui porte le nombre d'adhérents prenant des cours adultes à 126. Avec les 117 jeunes de l'école de tennis, cela fait 243 personnes en cours collectifs ou individuels, cela représente 86% de nos adhérents.

AU FIL DES JOURS SUR LES COURTS....

Les plus mordus ont repris le chemin des compétitions par équipe depuis mi-septembre : 15/16 ans, 17/18 ans et senior plus (35,45 et 55 ans). Et déjà quelques résultats satisfaisants sont à signaler. Les femmes plus de 45 ans sont championnes d'Auvergne et sont qualifiées pour disputer les championnats de France en Janvier 2017. Les hommes en plus de 55 ans sont vice-champions d'Auvergne. La saison 2017 s'annonce plutôt bien ! Bravo à tous.

Diffusion du film DEMAIN

L'AMAP DE ROMAGNAT

organise la projection du film

DEMAIN

de Ciryl Dion et Mélanie Laurent

le 21 mars à 20h

salle André Raynoird,

En partenariat avec la mairie et avec la participation de l'ADML63 et d'autres associations éco-citoyennes locales.

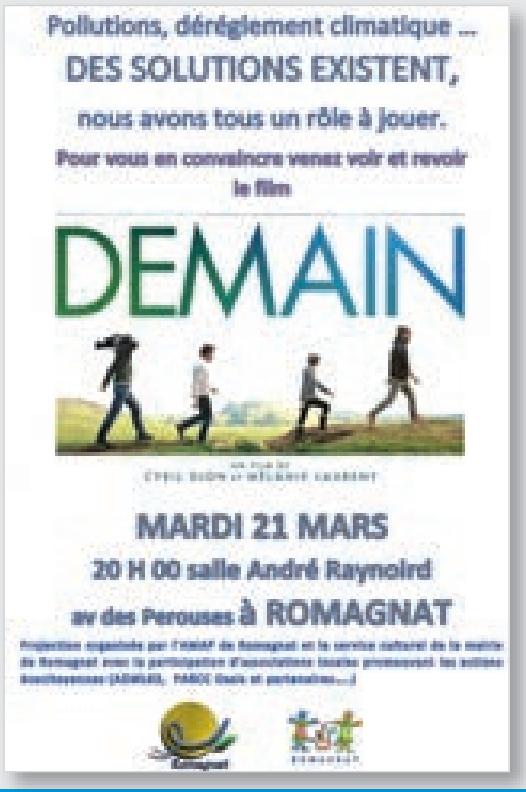

Romagnat pétanque

Les pétanqueurs de ROMAGNAT ont récemment tenu leur assemblée générale au cours de laquelle l'accent a été mis sur le 50ème anniversaire de cette dynamique société avec une rétrospective complète réalisée par Michel BERTHON, actuel secrétaire. C'était également l'occasion de renouveler le bureau pour diriger ROMAGNAT PETANQUE forte de 74 licenciés et 35 membres honoraires. Et c'est Agnès DETRUY qui a été reconduite dans sa fonction de présidente.

Déjà la saison 2017 s'annonce aussi riche en réunions festives (huitres, tripe) et compétitions officielles avec un programme très chargé : Challenge R.ROUDAIRE le 17 avril, Coupe du PDD vétérans le 18 mai, préliminaire triplettes le 20 mai, Challenge G.LABALTE (+55 ans) le 29 juin, Challenge FOURNET-FAYAS le 7 juillet, le semi-marathon le 26 août ainsi que 2 concours intersociétaires (dates à déterminer).

Le club engagera également les 2 équipes qui évoluent en catégorie Elite en Championnat des Clubs Vétérans et une équipe en Coupe de France.

Nul doute que les pétanqueuses et pétanqueurs feront, comme ils l'ont fait cette année, briller les couleurs de ROMAGNAT sur les terrains de la région au cours de la saison 2017.

Le bureau 2017 : Présidente : Agnès DETRUY. Président d'Honneur : Gilles LABALTE. Vice-Présidents : Christian PORTAL, Philippe THEVENET. Trésorier : René TESTUD, Trésorier adjoint : Gilles TREILLE. Secrétaire : Michel BERTHON, Secrétaire adjoint : Brigitte ROUSTAND. Membres : Michelle CHABAUD, Laure CHARTIER, Josette COUTAREL, Sophie DHAINAUT, Monique THEVENET, Patrick BESSET, Manu GUTERRIEZ, Jean Christophe LAVAL, Jacky NERON, Yvan PARENT, Michel PASCARELLA.

Les Enfants des Cheminots

Œuvre de protection sanitaire de l'enfance
Association Loi 1901 Reconnue d'utilité publique (décret du 23-12-1920)

L'Association est gérée par un Conseil d'Administration composé d'agents de la SNCF.

Elle accueille 166 enfants de 0 à 18 ans (cheminots et non cheminots) dans un établissement sur la commune de ROMAGNAT.

Les agréments administratifs :

I – Un secteur sanitaire de 120 lits comprenant :

• Un centre de soins de suite et de réadaptation :
• spécialisation neurologique (réveil de coma, bilans d'évolution neuro respiratoire)…
• traitement de l'obésité et maladies respiratoires chroniques,
• orthopédie, traumatologie, suites de brûlures graves,
• prise en charge médicalisée du poly-handicap aggravé.
• Un centre de rééducation fonctionnelle et de réadaptation.

II – Un secteur médico-social de 46 lits comprenant :

• Un institut d'éducation motrice (IEM) de 40 lits
• Un centre d'évaluation et de formation à l'autonomie (CEFA).

Pour tout renseignement

Association Les Enfants des Cheminots
3 rue de la Prugne – 63540 Romagnat
Tél : 04 73 61 15 49
aec@aliceadsl.fr
www.lesenfantsdescheminots.fr

Centre Médical Infantile
3 rue de la Prugne – 63540 Romagnat
Tél : 04 73 62 76 00 Fax : 04 73 62 76 09
www.centremedicalinfantile.com

BULLETIN D'ADHESION & DONS aux ŒUVRES

Pour faire oublier la maladie ou le handicap
à des Enfants hospitalisés au Centre Médical Infantile à Romagnat
L'Association Les Enfants des Cheminots a besoin de vous !

Monsieur Madame
Nom .....Prénom .....
Adresse .....
Code postal.....Ville .....
Tél.....E-mail …….....
J'adhère à l'Œuvre Les Enfants des Cheminots en qualité de membre Adhérent
Cotisation annuelle pour 2017 : 10,00€
Je verse un don -montant libre- à l'Œuvre Les Enfants des Cheminots.
Toutes les sommes versées feront l'objet d'un reçu global annuel et donnent droit à une déduction fiscale.
Fait à .....le .....
Signature .....

Bulletin à retourner au Siège Social
ASSOCIATION LES ENFANTS DES CHEMINOTS 3 Rue de la Prugne – 63540 ROMAGNAT

Fondation **ARSEP**

MERCI à l'ASR ATHLETISME pour leur don de 350 euros à la Fondation ARSEP !
C'est toujours avec joie de recevoir un chèque et d'autant plus d'une association de Romagnat !

Prochaines manifestations au profit de la Fondation ARSEP :

Samedi 25 février 2017 à Veyre Monton
Théâtre Avec la troupe Costières et Trapillons
Parlez-moi de Georges, spectacle musical autour de la vie de G. Brassens
Salle Harmonia à Veyre Monton

MERCREDI 31 MAI 2017 à Romagnat
JOURNEE MONDIALE
DE LA SCLEROSE EN PLAQUES

de 14h à 18h : stand de la Fondation ARSEP et animations diverses
à 20h : concert Salle André Raynoird à Romagnat

Prochaines rencontres du comité pour les personnes atteintes d'une Sclérose En Plaques :

- 6 janvier 2017
- 3 février 2017
- 10 mars 2017
- 14 avril 2017
- 5 et 19 mai 2017
- 16 et 30 juin 2017

Pour tous renseignements :
Madame LECLERC GONZALEZ Iréne
Déléguée Régionale Auvergne de la Fondation ARSEP (aide à la recherche sur la Sclérose En Plaques)
Fondatrice du comité Sourire Espoir Patience
06.61.40.37.29 ou 04.73.27.70.59
Arsep.romagnat@orange.fr
Site internet : www.comite-sep.fr

Les MiniVolcanique63

Après un été chargé, les MiniVolcanique63, vont profiter de la période hivernale pour chouchouter leurs « bolides ».

Une traversée de Clermont plutôt décevante le 3 juillet, une virée dans la montagne thiernoise s'achevant par une soirée à l'hippodrome de Vichy le 30 du même mois. Les MV63 ont organisé une journée de balade dans le Cantal le 6 aout. Le Summer Tour 2016 a permis aux équipages régionaux, membres du club, ou pas, de découvrir le haut Cantal via des road book plus ou moins « énigmatiques ». Deux équipages du club « les Miniacs du Languedoc » étaient montés en Auvergne pour l'occasion, et, juste retour, deux équipages MV63 ont participé à leur sortie Camarguaise du 28 aout. Le 2 octobre le club présentait une douzaine de Mini, une LOTUS et une MG TF à l'occasion d'une opération caritative sur le circuit de Charade où des baptêmes étaient organisés. L'année s'est terminée le 15 octobre par une après-midi de Karting chez Kart Escale de Bort l'étang suivi d'un excellent diner à La Hutte Gauloise de Gergovie. Nous tenons d'ailleurs à remercier ces deux établissements pour leur accueil et leur prestation.

L'année 2017 se prépare, l'assemblée générale aura lieu le samedi 28 janvier. Au printemps 2017, les MV63 seront présents, entre autres, aux Classic Days de Magny Cours les 29 et 30 avril notamment avec une Mini MK2 de 1969 préparée exclusivement pour le circuit.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des renseignements, conseils d'achats ou toutes autres questions concernant les petites anglaises…

Minicalement.

Joao RODRIGUES, Président.
Didier VILLENEUVE.
Contact sur la commune : 04.73.26.37.77

Groupe **Romagnat avec vous**

Bonjour, et avant tout, meilleurs voeux pour vous et vos proches et meilleurs voeux pour Romagnat !

Le Conseil Municipal du 6/10/2016 a pris acte de la présentation du nouveau PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable, qui exprime le projet d'aménagement du territoire communal dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme).

LE PARALLÈLE ENTRE LE PADD ET LA RÉALITÉ DE L'ACTION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE EST INSTRUCTIF :

PADD : « mobiliser les ressources foncières proches des équipements et des dessertes de transports en commun. »

Réalité : abandon d'un projet d'une vingtaine de logements locatifs aidés av J. Jaurès, en raison du choix de ne pas donner suite au recours à l'expropriation engagé…

Même s'il existe d'autres projets de logements, le déficit dans lequel se trouve la commune aurait dû inciter à maintenir ce projet et cette procédure.

A L'INCOHÉRENCE S'AJOUTE LE MANQUE DE COURAGE POLITIQUE.

PADD : « apporter des réponses adaptées au vieillissement… »

Réalité : abandon du projet de logements intergénérationnels (logements pour familles d'accueil pour personnes âgées dépendantes ou personnes handicapées). Ce projet, que nous avions engagé, ajoutait une étape innovante au parcours résidentiel de ce public.

Mais il fallait bien réduire la hauteur du bâtiment pour faire plaisir aux riverains...

A L'INCOHÉRENCE S'AJOUTE UNE PRATIQUE CONTINUE DU CLIENTÉLISME.

PADD : « prendre des initiatives publiques en matière d'aménagement (ex : diversifier les modes d'habitat) »

Réalité : un terrain se vend dans un quartier pavillonnaire (av de Clémensat). Il va s'y construire….5 pavillons.

L'initiative aurait été de préempter et travailler avec un constructeur pour proposer de nouvelles formes d'habitat.

A proximité, nous avions contacté l'ensemble des bailleurs sociaux et un promoteur privé pour leur proposer un ensemble incluant un terrain appartenant au CCAS. La topographie du terrain n'a pas permis la réalisation espérée. Mais au moins, nous avons essayé !

A L'INCOHÉRENCE S'AJOUTE LE MANQUE D'INITIATIVES

Autre parallèle instructif : le passage en Communauté Urbaine et le projet sur le site de l'ancien « LEP »

Dans le projet de développement de la CU et dans sa charte de gouvernance, approuvés par votre majorité municipale, il est écrit : « ...la collectivité doit placer l'intérêt communautaire au centre de son action (…) et doit développer la démocratie participative par le biais de méthodes de concertation innovantes. »

Application romagnatoise : projet étriqué de reconversion du « LEP », en mode village gaulois très romagnatoromagnatois, et concertation proche du zéro absolu : opposition et population tenues à l'écart de toute réflexion préalable. La concertation ? Avoir rencontré certaines associations pour leur demander si elles voulaient une Maison des associations, des nouveaux locaux…

Pour les grands projets structurants de notre mandat (rénovation du Parc, création de la Zone

d'Aménagement Concerté du Prat et de la Condamine) nous avions créé des Comités de pilotage incluant aussi bien l'opposition que des citoyens tirés au sort, après présentation des projets en réunion publique. Tout n'était pas parfait, mais au moins nous avons essayé !

A L'INCOHÉRENCE S'AJOUTE LE MÉPRIS DE L'OPPOSITION ET DE LA POPULATION ROMAGNATOISE.

Parlons Finances : le coût du projet de reconversion du site du LEP est évalué entre 10 et 15 millions d'euros (dixit le maire). Le budget communal ne permettra jamais de le financer. La majorité compte sur des subventions non pour aider à la réalisation, mais pouvoir faire le projet… Pas de subvention, pas de projet !

A L'INCOHÉRENCE S'AJOUTENT INCOMPÉTENCE ET AMATEURISME : SI UN PROJET NE PEUT ÊTRE FINANCÉ PAR LA SEULE COLLECTIVITÉ , CE N'EST PAS LE BON. IL FAUT LE RETRAVAILLER !

Critiques, nous avons pourtant approuvé le passage en Communauté Urbaine et pris acte positivement de la présentation du PADD en constatant qu'il préconisait une urbanisation durable.

Mais nous considérons que la reconversion du site du LEP aurait du faire vivre, en temps réel, les idées contenues dans ces deux textes (CU et PADD) comme cela était possible :

- ouverture d'une réflexion avec toute la population
- dialogue avec les communes du canton (élus et population) pour définir les besoins en équipements publics sur ce bassin de vie et les répartir harmonieusement,
- confrontation aux expériences d'autres communes,
- appels à projets apportant des regards créatifs car neufs et extérieurs, sans exclure l'étude de la démolition, et sans imposer un carcan de contraintes.

Pour cela il aurait fallu audace, courage et innovation. Ce chemin exigeant n'est manifestement pas celui choisi par la majorité municipale qui veut à tout prix éviter les vagues et les remous de la contradiction et du débat.

Une belle occasion perdue pour Romagnat. Dommage !

François Farret, Bernadette Roux, Jean Claude Benay, Marie Françoise Audet, François Ritrovato,

Romagnat, Avec Vous

Groupe **Agir Ensemble pour Romagnat**

Notre volonté est claire : développer des projets au bénéfice du plus grand nombre, en cohérence avec nos engagements de campagne

La restructuration de l'ancien Lycée Professionnel Vercingétorix permettra d'installer dans de meilleures conditions :

- L'ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour tous les enfants de 3 à 17 ans, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires,
- Le FLEP : toutes générations,
- Les manifestations culturelles, pour tous les publics,
- De nombreuses associations actuellement installées dans des locaux éparpillés, plus ou moins fonctionnels, mal isolés thermiquement et rarement aux normes d'accessibilité,
- Des activités sportives

C'est également l'occasion de créer dans les anciens logements de fonction et les internats des logements locatifs et des logements en accession pour de jeunes ménages.

C'est enfin l'opportunité d'envisager :

- Un pôle santé,
- Une cuisine centrale, mutualisée avec la commune d'Aubière, en cours de réflexion,

Un réfectoire destiné aux élèves de l'école Louise Michel,

- Une réserve immobilière pour une éventuelle seconde crèche.

.....

Compte tenu de son ampleur, ce projet pourra faire l'objet de modifications, en fonction de l'évolution du contexte financier et des décisions finales de nos différents partenaires.

La construction d'une RÉSIDENCE SENIORS avec logements adaptés, accessibles à tous offrira autonomie et sécurité, indépendance et convivialité. Ergonomie et domotique élaborées, mais également espaces communs et activités s'adresseront aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes touchées par le handicap, sans condition d'âge.

Les résultats (encore provisoires) du recensement 2016 montrent une baisse démographique : la population romagnatoise est aujourd'hui estimée à 7 600 habitants. Il nous faut lutter contre ce phénomène et retrouver une population de l'ordre de 8 500 habitants : il en va de la bonne marche de notre commune, du maintien de nos classes et de nos commerces.

Aussi, afin d'augmenter et de diversifier l'offre de logements sur la commune, de nombreux projets sont en cours : logements locatifs et logements en accession à la propriété. Il s'agit de répondre à tous les besoins en logements : besoins des jeunes, des couples, des familles, des seniors. Nous souhaitons offrir à chacun la possibilité de suivre un parcours résidentiel : trouver un logement adapté à sa situation (à ses revenus), aux évolutions de sa famille (naissance, départ d'un « grand enfant », décès, etc…) et en fonction de son âge.

Deux remarques :

- Pendant les 6 années du mandat de nos prédécesseurs, aucun logement en accession à la propriété n'a vu le jour sur la commune.
- Tout nouveau projet modifie nécessairement son environnement immédiat, nous faisons tout notre possible afin de préserver le bien-vivre pour tous.

Nous avons créé le microcrédit social personnel, avec accompagnement personnalisé, pour les personnes exclues du circuit des prêts bancaires traditionnels.

Nous avons créé la complémentaire santé municipale : elle bénéficie aujourd'hui à plus de 400 adhérents.

Nous avons restauré le repas annuel des aînés et mis en place des bons d'achat de Noël, en coopération avec les commerçants romagnatois.

Nous avons créé un City Park, ouvert à tous les jeunes Romagnatois, gratuitement.

Un champ de bosses sur la colline de Chomontel est en cours de concrétisation avec le Conseil des Jeunes, il offrira une activité sportive gratuite et sera un nouveau lieu d'échanges et de convivialité.

En 2017, nous mettrons à disposition des jardins familiaux, chemin des Plantades, qui présenteront un intérêt économique et constitueront un lieu de vie et un lieu de détente pour les Romagnatois résidant en appartement ou en maison de bourg.

AGENDA 2017

Envie de sorties, de rencontres, de culture ?

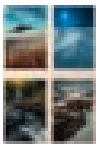
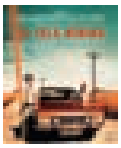
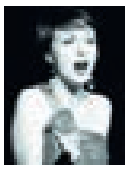

Don du Sang · Don du Sang

JANVIER

Samedi 7 et dimanche 8 : Salon des orchidées
Du 16 janvier au 3 février : Exposition photo - Paysages d'Auvergne et des régions voisines
Samedi 21 : Du plomb dans le Gaz, La famille Goldini
Mardi 24 : La Isla Minima, Association Semaine du cinéma hispanique
Samedi 28 : Cross départemental des Sapeurs-Pompiers

FEVRIER

Vendredi 3 : Loto des écoles
Du 6 au 25 : Exposition « Drôles de Bestioles »

7ème Festival d'humour :
Jeudi 9 : Bianca Tremollo
Vendredi 10 : Manger, Compagnie Zygomatic
Samedi 11 : 150 kg à 2, on vous en met un peu plus ?, Wally et Rocca

Dimanche 19 : Coup de RA(ck) QUETTE, Compagnie romagnatoise Les têtes en l'air
Du 27 février au 24 mars : Exposition « Ça va, ça vient, Nous, voyageurs du Puy de Dôme », AGSGV (Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage).

MARS

Samedi 11: Hypnotic wheels
Lundi 13 : Collecte de sang
Samedi 18 Concert de Printemps de l'Eveil Romagnatois
Dimanche 19 : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Mardi 21 : Projection du film DEMAIN
Samedi 25 : Le petit Chaperon de ta couleur, Compagnie de l'Abreuvoir
Du 26 mars au 9 avril : Exposition de Printemps de l'ARAL
Mardi 28 : Séance coup de cœur du festival du court-métrage

AVRIL

Samedi 1er : Eco-responsable, Ben (Théâtre Cornillon, Gerzat)
Samedi 8 : Carnaval du FLEP
Jeudi 13 : Un avare d'après Molière, Jean-Pierre et Sylvie, Compagnie le voyageur debout
Samedi 22 : Marcellin Caillou d'après Sempé, Les Ateliers du capricorne
Dimanche 30 : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Hôtel de Ville

Château de Bezance 63540 Romagnat
Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79 / Tél. services techniques : 04 73 62 79 99
Fax. : 04 73 62 79 76 / Mail : accueil-mairie@ville-romagnat.fr
Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
Permanence des services techniques tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30 : Pour les dossiers d'urbanisme (dépôt de permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir…)